

ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLUS DU FLN
**DÉJÀ "RÉCUPÉRÉE"
PAR OULD ABBÈS ?**

Page 5

AADL2 / CHOIX DES SITES
ET PAIEMENT DE LA 2^E TRANCHE

**LA DATE
FIXÉE**

Page 5



ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 3534 | Mardi 6 novembre 2018 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

DÉCLARATIONS DU PRÉSIDENT DE LA JSK

**KHEIREDDINE
ZETCHI SOUS
LE CHOC !**

Page 24

**LE DÉCRET PORTANT INSTITUTION DE LA PRIME
DE SERVICE CIVIL PROMULGUÉ**

"INSUFFISANT" POUR LE CAMIRA

Page 3



BOUIRA

**UNE MÈRE TENTE
D'ÉGORGER SA FILLE
HANDICAPÉE !**

Page 24

TAYEB LOUH :

**"LE PRÉSIDENT BOUTEFLIKA
A DIRIGÉ LE PAYS DANS DES
CONDITIONS TRÈS DIFFICILES"**

Page 3



5
grands projets
routiers
réceptionnés avant
fin 2018 dans la
capitale.

40
pièces
de monnaies
archéologiques
récupérées
à Mila.

150
personnes
secourues en 2018
de l'asphyxie
au monoxyde
de carbone.

Formation d'infirmiers en oncologie

La Société algérienne de formation et recherche en oncologie (Safro) a organisé, jeudi 1er novembre, au Sheraton Oran une formation dédiée au personnel paramédical exerçant dans les services d'oncologie. Les paramédicaux en oncologie sont appelés à manipuler les produits de chimiothérapie qui est un acte très rigoureux et nécessite une formation. Les substances radioactives contenues dans les produits sont éliminées par voie respiratoire et c'est nous qui inhalons ces particules radioactives. Les bavettes sont souvent mal appropriées pour ce genre de produits de même que les gants utilisés. 200 infirmiers en oncologie, venus des quatre coins du pays ont bénéficié de cette formation encadrée par des experts algériens. Les "infirmiers, qui assurent le gros du travail et qui gèrent la pression des malades au quotidien constituent la cheville ouvrière du dispositif médical", selon les propos tenus par le professeur Adda Bounedjar président de la Société algérienne de formation et recherche en oncologie (Safro). "Sans la présence des infirmiers, les actes des médecins peuvent être totalement inefficaces, et ce partout à tra-



vers le monde" estime, pour sa part, le professeur Blaha Larbaoui chef de service oncologie médicale au centre anti-cancer d'Oran.

Livraison du projet de réaménagement du square Port-Saïd fin novembre



Le square Port Saïd, site historique stratégique, qui connaît depuis février 2017, des travaux de réaménagement et de restaura-

tion, sera rouvert au public fin novembre en cours, a indiqué le P/APC d'Alger-Centre Abdelkrim Bettache dans une déclaration à la presse, ajoutant que lors de ces travaux, des matériaux authentiques utilisés à l'époque coloniale avaient été utilisés, pour redonner à cette placette son lustre d'antan, tout en maintenant le kiosque à musique du square, l'un des éléments architecturaux caractérisant ce lieu.

Le taux d'avancement des travaux, en nette progression, est de 95 %, cette opération inclut le tissu urbain avoisinant au square, en vue d'assurer davantage de cohérence et d'harmonie, outre la partie jouxtant l'entrée principale du théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi et les anciennes bâtisses proches de cette placette, au nombre de 9. L'opération de réaménagement à laquelle a été consacrée une enveloppe financière de 19 milliards de centimes, s'inscrit dans le cadre du plan de développement et d'urbanisme de la wilaya d'Alger (2015-2035), pour l'ériger en espace de proximité au profit des familles algéroises et de ses visiteurs, en y assurant la sécurité, l'hygiène et les loisirs.

Début de la 3^e étape du Challenge Sahari international

Le coup de starter de la deuxième boucle du rallye Challenge Sahari international, Timimoun-Adrar-Timimoun, sur une distance de 239 kilomètres a été donné dimanche dernier. Le parcours devrait être moins compliqué du moins par rapport à la première étape disputée samedi dernier, mais cette nouvelle étape réserve néanmoins beaucoup de surprises techniques faisant par ailleurs partie de cette discipline. Le directeur technique du rallye Challenge Sahari international a affirmé dans ce cadre que "plusieurs participants, faute d'expérience, ont commis des fautes qui vont engendrer des pénalités, elles auraient pu être évitées. Cela va se répercuter sur leurs résultats au classement final". Outre les 129 Algériens, cette quatrième édition du rallye "Challenge Sahari international" dédiée à la mémoire du regretté président de la Fédération algérienne des sports mécaniques (FASM), Chihab Baloul, décédé en septembre dernier, enregistre la présence de pas moins de soixante-deux (62) pilotes étrangers représentant sept (7) pays : la Libye avec sept (7) participants, la Turquie, deux (2) participants,



la Grande-Bretagne, quatre (4) participants, le Portugal, huit (8) participants), l'Espagne avec un seul (1) et enfin la France avec dix-sept (17) participants.

AMAR GHOUL

"L'adhésion au Front populaire requiert la mobilisation des enfants du peuple et l'unification des rangs pour renforcer et préserver les acquis notamment la sécurité et la stabilité."



D
I
X
I
T

Pour ne pas rembourser son prêt étudiant, il se réfugie dans la... jungle indienne

Alors qu'une bonne partie des étudiants américains se retrouvent dans l'obligation de rembourser leur prêt pour financer leurs études à l'université, Chad Haag, âgé de 29 ans, a décidé de résoudre ce problème à sa manière. Avec des mensualités d'environ 300 dollars, il devait rembourser la somme de 20.000 dollars, soit 17.500 euros. Au vu de cette somme rondelette, cet Américain a alors décidé de tourner le dos à sa vie aux États-Unis et de déménager en Inde. "Ma dette ne me pèse pas comme elle a pu le faire par le passé, car la plupart des mesures qu'ils pourraient entreprendre contre moi sont devenues pratiquement inutiles", a-t-il affirmé.

Par ailleurs, il semble être heureux de sa nouvelle vie. Il arrive à se loger pour quelque 50 dollars mensuels et s'est même récemment marié.

Les gendarmes interviennent, c'était un épisode de... Louis la Brocante

Le 2 octobre dernier, le téléphone retentit au centre d'appels d'urgences de la gendarmerie. Au bout du fil, une discussion virulente entre une femme et un homme à propos d'un possible divorce. Les gendarmes interviennent pour venir en aide à la personne en danger. À leur arrivée sur les lieux, à la maison de retraite de La Salle-de-Vihiers, pas de bagarre ! Mais un nonagénaire assis devant sa télévision. Ce qui semblait être une dispute conjugale était en fait... un épisode télévisé où Louis la brocante se fâche avec son épouse. Très vite, les gendarmes remarquent, posés côte à côte, une télécommande et un téléphone sans fil. Croyant prendre sa télécommande pour changer de chaîne et regarder la - 17 -, le retraité avait, en fait, composé ces chiffres, non pas sur la télécommande, mais sur son téléphone.

PRATICIENS DE LA SANTÉ PUBLIQUE

Le décret portant institution de la prime de service civil, promulgué

Du nouveau pour les médecins praticiens de la santé publique. Un décret exécutif, signé par le Premier ministre Ahmed Ouyahia, vient de fixer "les modalités d'accomplissement du service civil, pour les praticiens médicaux".

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Les dispositions du présent décret s'appliquent aux praticiens médicaux spécialistes de la santé publique, assujettis au service civil affectés, à compter du 1er septembre 2018, précise le décret.

Le texte détermine "la modulation de la durée du service civil, pour les médecins spécialistes de la santé publique dans les établissements hospitaliers".

Ses dispositions s'appliquent aux "praticiens médicaux spécialistes de la santé publique, assujettis au service civil affectés, à compter du 1er septembre 2018."

Quatre zones sont fixées et la durée du service civil varie entre un an pour les wilayas du Sud, et quatre ans pour Alger et Oran, uniquement.

Ahmed Ouyahia a signé un autre décret exécutif, portant "institution d'une prime de service civil, au profit des praticiens médicaux spécialistes de la santé publique".

"Le montant mensuel de la prime de service civil est fixé, selon la zone d'exercice, entre vingt (20) mille dinars et soixante



(60) mille dinars (...). La prime de service civil n'est pas intégrée dans le salaire du bénéficiaire", dispose le décret.

"Insuffisant" pour le Camra

La modulation de la durée du service civil et l'attribution d'une prime aux médecins constituent "des avancées réelles" qui restent toutefois "insuffisantes", pour le Collectif autonome des médecins résidents algériens (Camra).

"Nous gagnons une année de service civil dans certaines régions, mais la concrétisation de cette prime est à prendre avec des pincettes, puisqu'il est stipulé dans le décret, qu'elle est soumise à impôt", a déclaré à TSA, le Dr Sofiane Bensebâa, résident à Tizi-Ouzou et membre du Bureau national du Camra.

Le gouvernement n'a pas tenu tous ses engagements, à en croire le délégué du

Camra, pour qui ces deux mesures "sont insuffisantes, notamment en ce qui concerne les conditions de vie des résidents encore en formation et des nouveaux assistants qui font actuellement leur service civil".

Le problème de l'attribution de logements, aux médecins du service civil, n'est toujours pas réglé, selon le Dr Bensebâa. "Certains établissements attribuent des logements aux assistants, et d'autres non. Même chose pour la prime de location qui était prévue dans les accords et que les directeurs d'hôpitaux, qui n'arrivent pas à fournir des logements, sont tenus de verser aux médecins", explique-t-il.

"La prime de logement n'est pas encore un droit, puisqu'aucun texte n'a été adopté en ce sens", rappelle le résident.

D'autres mesures, promises par le ministre de la Santé, sont toujours en attente de

concrétisation, comme la déduction de la durée du service national de celle du service civil. Une mesure "promise par le ministre de la Santé mais, qui n'a pas été actée pour l'instant", regrette le délégué du Camra.

La révision du statut du résident est une autre revendication, soulevée par les résidents lors de leur grève qui a duré près de huit mois. Une révision accordée en principe, par le ministère de l'Enseignement supérieur en avril de cette année, mais qui reste au point mort depuis.

"Ça fait plus de quatre mois, que nous avons arrêté la grève et aucune discussion n'a été entamée sur la révision du statut du résident", affirme le résident pour qui "aucune avancée sur le volet de la formation du résident n'a été faite, depuis le printemps".

R. R.

MORTALITÉ MÈRE-ENFANT

Les DSP "fermement instruits" pour le suivi de la parturiente

PAR LAKHDARI BRAHIM

Les directeurs de la Santé et de la Population (DSP), ont été "fermement instruits", pour le suivi de la femme parturiente, a affirmé, hier à Alger, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mokhtar Hasbellaoui, rappelant les efforts de l'Algérie en matière de réduction de la mortalité maternelle et infantile.

"Tous les DSP ont été fermement instruits, pour le suivi de la femme enceinte, à travers un dossier de parturiente qui doit s'inscrire dans un service de maternité, dès le 3e trimestre, afin de permettre au directeur de la structure hospitalière, de lui assurer une bonne prise en charge", a déclaré le ministre à la presse, en marge de la rencontre sur la Campagne pour l'amélioration de la mortalité maternelle en Afrique (Carmma).

Il a soutenu, dans ce sens, que les femmes enceintes "ont désormais le droit de choisir l'établissement qui leur sied", pour donner naissance à leurs bébés, avant d'insister sur la nécessité de la prise en charge, "de toutes les parturientes sur l'ensemble du territoire national".

Lors de son intervention en plénière, M. Hasbellaoui a passé en revue les efforts

engagés par l'Algérie, dans le sens de la réduction de la mortalité mère/enfant, citant, entre autres, le Plan de prise en charge de la femme enceinte, mis en place en 2017, le Plan national de la réduction accélérée de la mortalité maternelle de 2015, ainsi que le Standard référentiel sur le parcours de la femme gestante.

Des efforts qui, s'est-il félicité, ont permis la réduction du nombre de décès en couches, de 230 pour 100.000 naissances vivantes (NV) durant la période 1985-1989, à 57,7 pour 100.000 NV en 2017. Il en est de même pour la courbe de la mortalité infantile, passée de 46,8 décès pour 1.000 naissances en 1990, à 21 décès pour 1.000 naissances en 2017, a-t-il poursuivi, soulignant que la réduction de cette double mortalité "demeurera une priorité de la politique nationale de santé". Pour autant, a-t-il relevé, cet objectif est un "défi permanent" impliquant "la mobilisation de tous et l'engagement soutenu au plus haut niveau, pour qu'aucune femme ne meure en donnant la vie", avant d'assurer, que l'Algérie "a souscrit à toutes les initiatives internationales et régionales" en la matière, dont la Carmma, lancée en 2009 par l'Union africaine (UA).

De son côté, le directeur de la Prévention et de la Lutte contre les Maladies transmis-

sibles au même ministère, Djamel Fourar, a affirmé que l'Algérie a "atteint et dépassé" les indicateurs, à travers lesquels la Carmma évalue les efforts des Etats africains, dans le domaine de la préservation des vies des parturientes et de leurs bébés. De même, a-t-il ajouté, qu'elle se rapproche des Objectifs de développement durable (ODD) dans ce sens préconisant, à l'horizon 2030, d'atteindre moins de 25 décès, pour 100.000 naissances vivantes. Représentant l'UA, Mme Margaret Agama-Anyetei a mis en avant "les avancées" réalisées par l'Algérie pour réduire le nombre des décès en couches, et a plaidé pour le "partage des bonnes pratiques" dans ce sens, à l'échelle continentale, sachant que sur les 800 décès/ jour au monde, l'Afrique se place en pôle position dans ce décompte.

Allant dans le même sens, le représentant de l'autorité intergouvernementale pour le Développement en Afrique, M. Mahetme Girum Hailu a insisté sur l'impératif de "renforcer les actions permettant la prise en charge des populations ciblées", citant les cas des réfugiés et des déplacés, en raison de la pauvreté et de l'instabilité propres au Continent.

L. B.

TAYEB LOUH

"Le Président Bouteflika a dirigé le pays dans des conditions très difficiles"

Le ministre de la Justice, s'exprimant lundi devant des représentants de la société civile, à Oran, a prononcé une allocution dans laquelle il a indiqué, entre autres, que "le président Bouteflika a dirigé le pays dans des conditions difficiles, à plusieurs niveaux".

Parlant du bilan du chef de l'Etat, il ajoutera que "les réalisations du président Bouteflika sont palpables et mesurables sur le terrain, et personne ne peut les nier".

Dénonçant ce qui a qualifié de "démocratie clé en main", Tayeb Louh rappelle "que le concept du GMO (Grand Moyen orient) et la théorie du +désordre créateur+, ont conduit à la destruction des Etats".

L'intervention du ministre de la Justice est ponctuée, par des acclamations de la salle scandant "Armée, peuple avec Bouteflika".

R. N.

PROGRAMME SECTORIEL EN COURS DE RÉALISATION

Plus de 250 milliards DA pour la réévaluation des projets

Le ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaalane, a fait état de l'affectation, dans le cadre du projet de la loi de finances 2019, d'une enveloppe de plus de 250 milliards de dinars algériens, destinée à la réévaluation du programme sectoriel en cours de réalisation.



PAR RIAD EL HADI

Une enveloppe de "250,177 milliards DA du budget d'équipement a en effet été consacrée à la réévaluation du programme sectoriel en cours de réalisation, tandis qu'un montant de 29,26 milliards DA a été alloué à la réalisation du nouveau programme", a indiqué M. Zaalane lors d'une réunion, consacrée à la poursuite de l'examen des dispositions du PLF 2019, avec la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), présidée par Toufik Torche, président de la Commission, en présence du ministre des Relations avec le Parlement, Mahdjoub Bedda.

Le budget d'équipement alloué au secteur, dans le cadre du PLF 2019, s'élève à 279,44 milliards DA contre 380,77 milliards DA en 2018, soit une baisse de 26,6 %, a précisé le ministre.

Détaillant ce budget, le ministre a fait savoir que "l'enveloppe financière consacrée à la réévaluation du programme en cours de réalisation est destinée spécialement à l'achèvement de projets ferroviaires et routiers stratégiques à haut rendement socioéconomique, notamment ceux qui

connaissent un taux d'avancement important ou ceux qui seront prochainement réceptionnés". Dans ce cadre, un montant de 76,1 milliards DA a été alloué au parachèvement de la réalisation des projets ferroviaires, 68,82 milliards DA pour la réévaluation de projets d'extension du métro d'Alger et 100,3 milliards DA à la réévaluation des projets de routes. Concernant le nouveau programme, la plus grande partie a été consacrée aux opérations de maintenance des ouvrages réalisés, soit 25 milliards DA pour la maintenance des routes nationales et voies express (+ 10 mds DA par rapport à 2018), 200 millions DA pour la maintenance des ports et 250 millions DA pour celle des aéroports. S'agissant des crédits de paiement proposés pour l'année prochaine, ils s'élèvent à 378,86 mds DA, dont 26,91 mds DA consacrés au nouveau programme, 351,95 mds DA pour le programme en cours, soit une hausse de 18 % par rapport à 2018. Ces "crédits représentent 10 % de l'ensemble des crédits de paiement alloués, au titre du projet de loi, à tous les secteurs, soit 3.602 mds DA", a ajouté le ministre. Concernant le budget de fonctionnement consacré au secteur, il s'élève à 49,96 mds DA contre 25,98 mds

DA en 2018, soit une hausse de 46 %.

Au volet législatif, le projet de loi prévoit un nouvel article sur l'exemption des droits douaniers relatifs à l'acquisition de pièces de rechange, à la réparation des moteurs et aux équipements aéronautiques à même de permettre aux sociétés nationales de transport aérien des voyageurs et de marchandises de réduire les coûts d'exploitation et d'être plus compétitives.

Cette hausse n'est que le résultat de la prise en charge des créances de la compagnie Air Algérie induites par les charges du service public assuré de 2009 à 2017.

Les participations de l'État octroyées aux établissements publics à caractère industriel et commercial (EPIC), représentent 65,5 % du budget de fonctionnement du secteur, soit un montant de 32,48 mds DA. Par ailleurs, le ministre a rappelé les principaux chantiers du secteur, dont le renouvellement de la flotte de la compagnie Air Algérie, à travers l'acquisition de 25 nouveaux avions pour desservir de nouvelles lignes vers des pays africains ainsi que de longs vols.

Concernant le transport maritime, le ministre a rappelé le programme de renouvellement de la flotte maritime de transport de marchandises, à travers l'acqui-

sition de 26 nouveaux navires, dont 10 ont été réceptionnés à ce jour, ce qui permettra à l'Entreprise nationale de transport maritime de voyageurs (ENTMV) d'augmenter sa part sur le marché de transport maritime à 25 % à l'horizon 2025.

Pour "ce qui est du transport maritime des voyageurs, il est procédé actuellement à la construction d'un nouveau ferry d'une capacité de 1800 passagers et 600 véhicules", a poursuivi M. Zaalane.

S'agissant du transport ferroviaire, le ministre a rappelé la modernisation de la ligne minière de l'Est Annaba-Djebel Onk sur une longueur de 388 km, dans le cadre de la concrétisation du projet intégré d'exploitation du gisement de phosphate, situé au sud de cette région et de développement des gisements de fer, situés dans les régions d'El-Ouenza et Boukhadra.

Dans le cadre du renforcement du parc de la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF), le ministre a rappelé le programme d'acquisition de 17 nouveaux trains de type Coradia pour le transport des voyageurs, dont 23 ont été réceptionnés à ce jour, et 8 ont été mis en exploitation, en sus de la réhabilitation de 220 vieux wagons de la SNTF au niveau de ses chantiers dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès. Parallèlement à ces grands travaux, le ministre a informé les membres de la commission de la finalisation des travaux de réalisation et d'extension du métro d'Alger, El Harrach-l'aéroport international de 9,5 km de linéaire et 9 stations et Aïn Naâdja-Baraki de 4,2 km de linéaire et 3 stations, en sus de l'entame du tronçon reliant la place des Martyrs à Bab el-Oued de 850 m de linéaire et une seule station. Après l'exposé présenté par le ministre, les membres de la commission ont débattu des dispositions du PLF 2019 relatives au secteur avec le ministre, lors d'une séance nocturne tenue à huis clos.

R. E.

PLANS COMMUNAUX DE DÉVELOPPEMENT

Affectation de 100 milliards de dinars

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, a annoncé à Alger, l'affectation, dans le cadre du projet de loi de finances (PLF) 2019, "d'une enveloppe de 100 milliards de dinars algériens aux plans communaux de développement (PCD)" pour permettre aux communes de répondre aux besoins des citoyens et de prendre en charge les projets de développement de proximité.

"Une enveloppe de 100 milliards de dinars a été allouée aux plans communaux de développement (PCD), ce qui reflète la forte volonté des autorités et leur détermination à poursuivre l'appui de la commune en vue de réaliser un développement local réel et global et lui permettre de répondre aux besoins directs des citoyens et de prendre en charge les projets locaux de proximité, dont les projets d'approvisionnement en eau potable (AEP), d'assainissement et de désenclavement", a précisé M. Bedoui lors de la présentation d'un exposé devant la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN) sur le budget de son secteur, dans le cadre du PLF 2019, en présence du ministre des Relations avec le Parlement, Mahdjoub Bedda.

A ce propos, le ministre a indiqué que la répartition de ces affectations aux communes s'opère "en concertation" dans le cadre d'une commission entre les ministères des Finances et de l'Intérieur sur la base de "critères objectifs et d'indicateurs démographiques, géographiques et financiers" afin de concilier entre les besoins exprimés et les moyens financiers disponibles.

"Le volume des affectations accordées aux Collectivités

locales à travers la Caisse de solidarité et de garantie des Collectivités locales connaîtra une baisse sensible", a fait savoir M. Bedoui précisant que cette Caisse consacrera durant 2019 "des aides au fonctionnement, à l'équipement et à l'investissement" en faveur des collectivités locales.

Il a ajouté que la Caisse de solidarité et de garantie des Collectivités locales poursuivra ses efforts pour l'accompagnement du nouveau rôle économique des Collectivités locales à travers l'affectation d'une enveloppe financière sous forme de prêts relais temporaires destinés au financement des projets générateurs de revenus".

L'élaboration du budget du ministère de l'Intérieur pour l'exercice 2019 a favorisé plusieurs axes dont "la rationalisation des dépenses et une plus grande maîtrise de l'affectation des ressources", outre la mise en place de la stratégie de modernisation de l'administration et d'un programme de formation global au profit des cadres et fonctionnaires locaux et centraux ainsi que des élus locaux, a-t-il fait savoir.

Le ministre a cité également la poursuite des mesures d'amélioration du service public, l'accélération de la cadence de réalisation des projets et la priorisation de l'inscription de nouveaux programmes au profit des wilayas déléguées, du développement des zones frontalières et de la prise en charge optimales des risques.

Concernant le budget de fonctionnement de son secteur, M. Bedoui a fait état d'une baisse de 3,34 % par rapport à 2018" avec de légères hausses pour certains services, à l'image de la Direction générale de la Sécurité nationale

(1,98 %) et la Protection civile (0,46 %). Cependant, le budget de la direction générale des télécommunications et des liaisons a augmenté de 9,27 %.

"Le nombre des postes budgétaires proposés pour 2019 s'élève à 420.033 dont 379.329 permanents et 40.704 contractuels", a-t-il encore dit.

S'agissant du budget d'équipement, le ministre a indiqué que "la priorité a été accordée" au parachèvement des projets en cours de réalisation tel qu'ils ont été approuvés, et ce dans le cadre du "respect des orientations du gouvernement portant plafonnement des dépenses pour la maîtrise de la dépense publique encadrée à moyen terme 2018-2020".

Le budget d'équipement prévoit au niveau central "17 nouvelles opérations pour une enveloppe de 9.999 millions de dinars ainsi que la réévaluation de 17 opérations".

Par ailleurs, le ministre a ajouté que ses services ont adopté "six dispositions législatives proposées dans le but de réadapter certaines taxes fiscales, dont le paiement d'un montant de 1.500 DA au titre de droits de timbre sur le visa de prolongation de séjour en Algérie pour les ressortissants en situation régulière, valable pour une durée de 16 à 30 jours, contre 1.800 DA pour le visa de prolongation de 31 à 45 jours".

Les Collectivités locales ont été "autorisées" à octroyer des aides à d'autres Collectivités locales et l'orientation de la taxe sur les pneus neufs importés au profit de la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales au lieu du budget des communes.

R. N.

ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLUS DU FLN

Déjà "récupérée" par Ould Abbès ?

Quelques jours après son lancement, l'Association des anciens élus du FLN a déjà du plomb dans l'aile. Hocine Khaldoun, l'un des initiateurs du projet, a décidé de jeter l'éponge.

PAR CHAHINE ASTOUATI



"J'ai décidé de prendre mes distances avec l'association", a confirmé à TSA, l'ancien chargé de la communication du parti.

Pour le moment, seul l'ancien vice-président du groupe FLN à l'APN a confirmé son départ. Mais, au sein de l'association, d'autres personnalités ne cachent pas leur désarroi. Ils veulent toutefois "attendre avant de se prononcer."

À l'origine de ce trouble, la décision du secrétaire général du FLN, Djamel Ould Abbès, de confier à Saïda Bouneb, membre du BP, le dossier des anciens élus nationaux et locaux du parti. Une première dans l'histoire de la formation politique qui n'avait jamais, jusque-là, désigné un responsable en charge des anciens cadres qui ne sont plus en activité.

Cette initiative est perçue comme une démarche du patron du FLN pour "squatter l'espace" et "s'immiscer dans

les affaires internes de la nouvelle association." "Je trouve absurde la démarche de Djamel Ould Abbès, de vouloir déstabiliser notre association qui renferme la crème des cadres du parti qui refusent de travailler avec lui", juge Hocine Khaldoun.

L'autre conséquence indirecte de la démarche du chef du FLN est d'ordre légal, et touche directement la structure mise en place. En effet, les associations sont tenues par l'article 13 du texte régissant leur fonctionnement, d'être "distinctes par leur objet, leur dénomination et leur fonctionnement des partis politiques et ne peuvent entretenir avec eux, aucune relation qu'elle soit organique ou structurelle, ni recevoir de subventions, dons ou legs, sous quelque forme que ce soit de leur part, ni participer à leur financement".

En décidant de s'immiscer dans les affaires de l'association,

OuldAbbès la met en porte-à-faux avec la loi. "Pour éviter cette situation, j'avais demandé, dès le 6 octobre, de proclamer notre indépendance et notre autonomie, pour ne pas tomber sous le coup de la loi", explique M. Khaldoun.

Dans cette affaire, Mahdjoub Bedda, ministre des relations avec le Parlement et parrain de l'association, est pointé du doigt. Il est accusé de ne pas avoir fait respecter le pacte tacite décidé entre les membres de l'association, de travailler en dehors des structures du parti et de son SG, dont une majorité des membres sont en froid avec lui.

Adversaire

Si l'association, qui n'a pas encore d'existence du point de vue statutaire, a pour objectif d'alimenter le débat en propositions, en mettant à contribution les personnalités ayant occupé d'importantes fonctions

au sein des appareils de l'État, au FLN, on était convaincu que ce lancement avait d'autres visées. "Djamel Ould Abbès a jugé le projet de Bedda comme une attaque dirigée contre lui", affirme un proche du secrétaire général.

Malgré les assurances du ministre des relations avec le Parlement sur le rôle de l'association, "nous voulons tirer profit de l'expérience et du savoir-faire de personnalités qui peuvent encore alimenter par leurs propositions et leurs idées le débat dans notre pays", assurait-il, et au siège du parti "on restait convaincu du contraire".

Du coup, le SG avait à mené dans un premier temps, une campagne de lobbying parmi les anciens cadres, pour les décourager de rejoindre l'association, avant de décider de court-circuiter l'initiative. "Face aux structures du parti à l'arrêt et des militants livrés à eux-mêmes, il était évident que, l'association devait en 2019, remplacer les structures de base pour alimenter la campagne du président", reconnaît un membre du Comité central, qui, au passage, se demande comment un élu du parti peut activer en dehors de sa formation politique, comme le réclament les initiateurs du projet d'association. "Un élu FLN ne peut pas être indépendant. Il ne peut être encadré que par le parti".

C. A.

MARCHÉ PARALLÈLE DES DEVICES

Où sont les bureaux de change promis ?

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Face au diktat du marché "noir" de la devise, des opérateurs, experts et de simples citoyens, demandent aux autorités de créer des bureaux de change. Une promesse qui a tenu longtemps, avant d'être mise aux oubliettes.

Ce marché, bien entretenu et toléré par les autorités, commence à agacer des opérateurs économiques et autres commerçants. Ils sont obligés de passer par ces "circuits de l'informel", pour leurs activités ou transactions à l'étranger. Cette fois-ci, ces derniers comptent saisir les instances de l'Etat, pour "exiger la régulation de marché, d'abord par les banques et non par des inconnus sur la place publique". Face à la "dangerosité" de ce marché, ces opérateurs viennent de créer un bloc sur la toile où ils se disent offusqués, "qu'un tel marché se procure les devises rares, alors que dans tous les pays du monde, cette activité est bannie". En Algérie, considèrent-ils "ce genre de marché peut rapidement virer vers le transfert illicite de la devise, par des intermédiaires qui disposent de leurs pro-

pres réseaux en Europe". Fait qui révèle les dernières actualités liées aux tentatives de faire acheminer les "valises en euros", via les aéroports, et que les services de sécurité ont réussi à déjouer. Mais, certains gros commerçants et patrons d'entreprises estiment que, ce trafic n'est pas prêt de cesser. Un des experts et chercheur au niveau du Crasc, Bouabdellah Kacemi, s'est interrogé lors d'un entretien accordé à un journal : "Où va cet argent ? Qui sert-il et qui est derrière ce phénomène ?". Des questions légitimes qui se posent de façon récurrente. "L'Etat a bien tenté d'installer des bureaux de change officiels, l'intention était réelle, mais il n'y est pas parvenu".

Quid des bureaux de change ?

Pourquoi donc ce black out sur une activité qui devait être normale ? La réponse est du côté de Ferhat Ait Ali, expert analyste financier, qui considère que, "normalement, c'est la Banque centrale qui est émettrice de la devise" or, il se trouve que "les accès pour les transactions en devises sont très limitées" d'où le recours de la

clientèle au marché "noir" qui alimente ces derniers, en euros et en dollars. Pour ce qui est des bureaux de change, l'expert souligne que "ces derniers devaient être conçus comme rapprochement des guichets de banque avec des éventuels vendeurs de devises, au niveau des aéroports, frontières et hôtels" mais, "ils étaient comme des siphons à devises d'autrui, et non des bureaux de change à double sens". Est-ce un aveu d'échec ? Il semble que le dossier n'a pas révélé toutes ces facettes, au moment où l'Etat a abandonné le projet au profit d'un marché parallèle florissant. Il reste tout de même une issue, que les pouvoirs publics ont maintenu, à savoir, le maintien des devises commerciales chez la Banque d'Algérie pour les besoins économiques et sociaux du pays, alors que pour ce qui est des autres besoins, les Algériens n'ont d'autre choix que d'aller puiser dans les marchés clandestins.

F. A.

CONFÉRENCE SUR LA SÉCURITÉ DÉMOCRATIQUE EN MÉDITERRANÉE

L'APN y prend part en Croatie

L'Assemblée populaire nationale (APN), prendra part, aujourd'hui, à la conférence parlementaire sur "Le renforcement de la sécurité démocratique en Méditerranée: défis communs, responsabilité partagée", prévue à Dubrovnik (Croatie), a indiqué hier, un communiqué de l'APN.

L'APN sera représentée aux travaux de cette rencontre par son vice-président, Mourad Halis, ajoute le communiqué.

AADL2 / CHOIX DES SITES ET PAIEMENT DE LA 2^E TRANCHE

La date fixée

L'opération du choix des sites, au titre du programme AADL 2 (2013), sera lancée le 11 décembre prochain, a annoncé le ministère de l'Habitat de l'Urbanisme et de la Ville.

Pour ce faire, le ministère de l'Habitat procédera à l'ouverture officielle d'un site électronique, le 11 décembre prochain, permettant aux souscripteurs AADL 2 (2013), de choisir leurs sites via Internet et de payer la deuxième tranche du coût de leurs logements auprès des agences CPA.

Le ministère de tutelle prévoit aussi, selon un site d'information électronique, de lancer l'opération de distribution des logements AADL, en décembre prochain.

Au total, quelque 20.000 logements seront distribués aux souscripteurs "AADL 1" d'Alger et aux souscripteurs "AADL2" d'Oran, de Tlemcen et de Bechar.

Selon la même source, 9.000 souscripteurs bénéficieront également en décembre, de leurs logements à la nouvelle ville de Bouiane, située à l'est de Blida.

Il est question aussi, de la distribution de 2.500 logements dans la nouvelle ville de Sidi Abdallah. 2.470 logements seront distribués également à Oran, aux souscripteurs AADL 2, 750 logements à Bechar et 1.200 à Tlemcen, indique le ministère de tutelle.

R. N.

ÉNERGIE

Quand Sonatrach évite un blackout électrique au Liban

Le Liban a failli connaître un délestage électrique général en raison d'une crise de fioul qui dure depuis quelques jours. Grâce à un accord avec Sonatrach, une première cargaison de carburant va être livrée ce lundi à Electricité du Liban (EDL), évitant le blackout au pays du cèdre.

César Abi Khalil, ministre libanais de l'Énergie, a annoncé que le rationnement du courant imposé par EDL ne devrait pas s'étendre dans le temps. Une solution à l'approvisionnement en fioul des unités de production électrique a été en effet trouvée avec la compagnie algérienne Sonatrach. "Nous annonçons de manière claire que l'approvisionnement de l'EDL en fioul va se poursuivre. Nous pouvons vous assurer qu'il n'y aura pas de rationnement supplémentaire du courant. Les bateaux transportant du fioul, présents au large de Zouk et de Jiyé, livreront aujourd'hui leur cargaison, et d'autres bateaux devraient suivre", a-t-il notamment déclaré selon l'*Orient Le Jour*. Dans le même temps, d'après le même journal, le Premier ministre libanais, Sad Hariri, a informé le président Michel Aoun depuis Paris des suites de ses entretiens avec les autorités algériennes. Des entretiens qui ont visiblement abouti à un accord vu que deux cargos de Sonatrach se chargeront de transporter le fuel au Liban, selon l'agence officielle libanaise ANI. Les contacts devraient se poursuivre entre les deux pays dans les jours à venir pour trouver une solution définitive. Depuis quelques mois, EDL, qui détient le monopole de la production d'électricité au pays du cèdre, a fait face à une série de difficultés.

MANQUE D'HYGIÈNE, FRAUDES, TRICHES...

Des dizaines de milliers de commerçants devant le juge !

Fraudes, tromperies sur la marchandise, mise en danger de la santé publique...

Autant d'infractions enregistrées durant les neuf premiers mois de l'année en cours, par des dizaines de milliers de porteurs du statut de commerçant. Ces derniers ne semblent, en effet, lésiner sur aucun moyen pour gagner de l'argent, toujours plus d'argent. Même au détriment de la santé de leurs clients, en usant de fraudes ou tromperies sur la marchandise diverses ! Une période qui n'a pas été de tout repos pour les brigades de contrôle du commerce. Ainsi, près d'1 million 700 mille contrôles ont été effectués au niveau de divers établissements commerciaux. C'est ce qu'indique le DG du contrôle économique et de la répression des fraudes, Abderrahmane Benhazil, dans une intervention sur une chaîne de télévision française. Ce dernier précise qu'à l'issue de ces sorties sur le terrain, 170 mille infractions économiques diverses ont été enregistrées. Ainsi, 162 mille commerçants font l'objet de poursuites judiciaires pour diverses infractions ayant trait à la qualité, la pratique commerciale déloyale et l'absence de facture.

Enfin, M. Benhazil, précise que tous les segments du commerce national sont concernés : (détail, gros, importation).

R. N.

ÉDUCATION NATIONALE

La date limite de dépôt de dossiers de départ à la retraite fixé

Le départ à la retraite constitue une véritable étape dans la vie d'un individu, quelles qu'aient pu être ses fonctions ou responsabilités au sein de l'entreprise qui l'employait.

PAR IDIR AMMOUR

A lors, quand celle-ci sonne, les prétendants doivent se soumettre à une obligatoire procédure. Celle de constituer un dossier accompagné d'une demande. A ce titre, le ministère de l'Éducation nationale a ouvert, officiellement la voie pour cette catégorie, en fixant même une date limite qui est le 29 novembre 2018, pour le dépôt des dossiers au niveau des directions de leurs établissements scolaire respectifs, pour qu'ils les déposent au niveau des bureaux de retraite dans les délais impartis. Pour la tutelle, aucun retard n'est toléré ! Une fois l'échéance expirée, aucun dossier ne



sera accepté, a averti le ministère, et ce pour pouvoir comptabiliser les postes vacants et se préparer pour la prochaine rentrée scolaire. À cet effet, le ministère de l'Éducation a donné instruction aux directions de wilaya à l'effet de procéder au recensement des postes qui seront disponibles suite à ces dépôts de dossier de départ à la retraite. Pour les fonctionnaires relevant des rangs pédagogiques et de l'administration, dont les demandes ont été déjà déposées et acceptées, leur date de départ est prévue à la fin de l'année 2018. Le ministère précise que cette opération intervient conformément à la loi numéro 16-

15 datée du 31 décembre 2016, modifiant et complétant la loi numéro 1283 du 2 juillet 1983, relative à la retraite. De ce fait, les directions de l'éducation sont tenues d'informer les employés et fonctionnaires du secteur qui ont atteint l'âge légal de retraite de déposer leur dossier avant le 29 novembre. Le ministère de l'Éducation nationale a défini la catégorie des fonctionnaires concernés par cette mesure. Il s'agit du personnel relevant du secteur dont l'âge a atteint au moins 60 ans pour les hommes et de 55 ans pour les femmes. Néanmoins, une exception a été accordée aux dossiers de retraite de femmes âgées

de 52 ans qui ont travaillé dans le secteur de l'Éducation, à condition que celles-ci aient au moins 3 enfants âgés de 9 années et plus. Cette instruction permet également aux employés de choisir de poursuivre leur travail au sein de leur établissement, pour un délai de 5 ans après l'âge légal du départ à la retraite. Concernant les employés qui bénéficieront d'une pension de retraite dans l'immédiat, le département de l'Éducation exige l'achèvement d'une période de travail aboutissant au paiement de cotisations d'au moins de 32 années et que la personne concernée soit âgée de 59 ans en 2018, et ce à titre exceptionnel. Par ailleurs, et pour combler le déficit occasionné, notamment par ces départs en retraite, le ministère de l'Éducation nationale avait lancé, en juin dernier, un concours pour le recrutement d'enseignants du primaire et des administrateurs. Un concours où pas moins de 740.000 candidats se sont inscrits.

I. A.

IL CONTINUE DE DÉVISSER

Le Brent sous la barre de 73 dollars

PAR RIAD EL HADI

Les prix du pétrole ont baissé hier en cours d'échanges européens alors que les sanctions américaines contre le secteur pétrolier iranien sont entrées en vigueur, mais avec des exemptions accordées au dernier moment. Ce lundi matin, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en janvier valait 72,71 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 12 cents par rapport à la clôture de vendredi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de "light sweetcrude" (WTI) pour le contrat de décembre cédaient 36 cents à 62,78 dollars. Vendredi, le Brent avait reculé à son plus bas en deux mois et demi à 72,16 dollars, et le WTI a sombré vers 01H20 GMT à son plus bas en sept mois, à 62,52 dollars. "Les principaux rivaux des Etats-Unis ont dit qu'ils allaient défier les



s a n c -

tions, et en plus les Etats-Unis ont adouci leur message en accordant des exemptions à huit pays", a résumé Fiona Cincotta, Index.

"Alors que les Saoudiens augmentent leur production pour compenser les sanctions sur Téhéran, si l'Iran continue de produire autant, nous pourrions en fait voir une hausse de la production", a estimé Joshua Mahony, analyste chez IG. Mais d'autres analystes préféreraient rester prudents face

à l'incertitude qui entoure ces sanctions. "Il devrait y avoir juste assez de pétrole sur le marché pour répondre à la demande cet hiver", a jugé Ann-Louise Hittle, analyste chez Wood Mackenzie.

"Cela laisse le marché vulnérable à une hausse hivernale de la demande ou à une nouvelle perturbation de l'offre", a-t-elle prévenu. Par ailleurs, pour Bjarne Schieldrop, analyste chez SEB, l'Arabie saoudite,

premier exportateur mondial, "n'aura bientôt plus à répondre aux besoins du Président américain Donald Trump, après les élections législatives". Le Président américain s'était en effet attaqué à l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) en lui demandant un prix plus bas de pétrole par crainte qu'un prix trop élevé de l'essence mécontente les électeurs américains avant le vote législatif partiel.

R. N.

ASSOCIATION DES PRODUCTEURS ALGÉRIENS DE BOISSONS :

"Nos usines risquent de fermer si on n'est pas approvisionnés en poudre de lait"

"Cette raréfaction a empiré à partir du début de l'année 2018 et ce, conséquemment aux difficultés pour les transformateurs industriels d'obtenir les dérogations sanitaires d'importation DSI comportant les quantités sollicitées", précise l'Apab.

PAR AMAR AOUIMER

"La problématique des restrictions draconiennes d'importation de matières premières peut aboutir, hélas, à l'arrêt et la fermeture de certaines unités de production.

Ainsi, des milliers d'emplois sont menacés et il existe un imminent risque de grave pénurie de lait et de production de dérivés du lait, tels que le yaourt et le fromage", a, notamment, affirmé, avant-hier au cours d'une conférence de presse, le président de l'Association des producteurs algériens de boissons (Apab). Ali Hamani, a précisé que "l'important consiste à mettre en place des critères clairs, transparents et officiels et de les soumettre à tous les opérateurs économiques incluant, notamment, la traçabilité des quantités de poudre de lait importées". Il estime qu'il est judicieux et impérieux de savoir à qui a été vendue cette quantité de lait.

Il ajoute également qu'avec l'absence de criteriology claire et nette, cela alimente le marché informel alors que les délais de transport sont au moins de deux mois et demi.

"Il y a un problème de fond en ce sens qu'on nous oblige à désigner un port de débarquement alors que l'opérateur économique algérien est libre de choisir le port de déchargement en Algérie", souligne Ali Hamani.

Il poursuit : "Nous lançons un solennel



SOS et un strident cri d'alarme en direction des pouvoirs publics pour demander la levée immédiate et sans équivoque des contraintes et prendre en charge les doléances des producteurs et des transformateurs."

Le président de l'Apab indique que son association agit dans une espèce de dialogue et de concertation avec les autorités compétentes en précisant qu'il est essentiel de gérer la crise ensemble et obtenir des résultats en matière d'équilibres budgétaires en exhortant à être réalistes. "Gérer la crise de manière équitable et pour tous. Il existe un réel risque de rupture de stocks dans certaines unités de production de lait. Alors que les usines ont sollicité 30.000 tonnes de poudre de lait, elles n'en ont reçu que 10.000 tonnes. Cette situation peut induire à la fermeture de 3 usines à Béjaïa, Sétif et Alger".

Ainsi, selon le responsable de l'Apab, une usine peut être astreinte de mettre au chômage technique 200 ouvriers.

Et pourtant, l'Apab représente plus de 85 % des parts de marché des boissons en Algérie. Dans un souci de sauvegarder l'outil de production et éviter l'arrêt des usines et son corollaire, la suppression de milliers d'emplois et les pénuries récurrentes de lait, Hamani a adressé un message de propositions et de suggestions au Premier ministre à même de juguler la crise. Les services du Premier ministre ont transmis ces propositions au ministère de l'Agriculture et du Développement rural pour intervenir

rapidement et efficacement dans le sens de désamorcer cette crise aiguë qui inquiète les producteurs de lait et dérivés.

Il est urgent de procéder immédiatement à la résolution prompt et méthodique de cette sempiternelle crise de lait sachant que la pénurie de ce précieux aliment existe déjà depuis de longs mois. En effet, des processions de chaînes humaines se forment plusieurs fois par semaine devant les magasins d'alimentation dans certains quartiers de la banlieue d'Alger où les consommateurs guettent le moindre sachet de lait. Durant cette rencontre avec la presse pour disséquer et décortiquer les difficultés rencontrées par les transformateurs de lait et des produits laitiers, l'Apab a mis en relief la problématique générale de la filière lait.

"Au nom de l'ensemble des membres, nous souhaitons vous transmettre une contrainte majeure que la filière lait et dérivés lait ne cesse de subir depuis le début de cette année et qui met en danger la viabilité de leurs outils de production et du maintien du niveau de l'emploi direct et indirect", a dit Hamani. Il s'agit, selon lui, des difficultés d'approvisionnement en matières premières de production de notre industrie de transformation de lait et produits laitiers. Il s'agit, en fait, de la poudre de lait (à 26 % MG et à 0 % MG) ainsi que des fromages fonte (type Cheddar). Il précise que "ne sont pas concernés par notre plaidoyer, les fabricants de lait partiellement écrémé, en sachet et subventionné par l'État, les-

quels à eux seuls représentent 116 laiteries, dont 16 du secteur public (groupe Giplait) et qui sont régulièrement approvisionnés par l'Onil".

L'Apab tient à préciser, cependant, qu'en effet, "les producteurs dont l'activité est la transformation des laits et produits dérivés sont affiliés à l'Apab, importent leurs propres matières premières, contrairement aux laiteries conventionnées par l'Onil et alimentées en quota de poudre de matières grasses laitières Ahydre (MGLA), pour produire en exclusivité le lait pasteurisé en sachet subventionné et dont le prix de vente au consommateur est fixé à 25 DA". Il ajoute que "ces matières premières étaient importées sans aucun problème par le passé mais, depuis l'instauration des dispositifs des licences d'importation, elles se sont malheureusement raréfiées. Cette raréfaction a empiré à partir du début de l'année 2018 et ce, conséquemment aux difficultés pour les transformateurs industriels d'obtenir les dérogations sanitaires d'importation DSI comportant les quantités sollicitées". Il relate un inconvénient en disant que "les dites DIS sont considérées, au sens de la réglementation en vigueur, comme étant des licences d'importation automatique mais, par la force des choses, sont devenues des autorisations sanitaires vétérinaires, quantitatives et limitatives, constituant véritablement un frein aux producteurs et aux investisseurs de la filière". Hamani a indiqué également qu'une régression significative a été enregistrée pour le 3e trimestre 2018 sans dépasser la moyenne de 20 % des besoins exprimés. En définitive, a-t-il dit, "les quantités de poudre de lait accordées aux transformateurs concernés sont nettement insuffisantes pour faire fonctionner leurs unités de production".

A.

SONATRACH - FNTPGC - UGTA

Signature d'un pacte de stabilité et de développement

Un "pacte de stabilité et de développement" a été signé entre le Groupe Sonatrach et la Fédération nationale des travailleurs du pétrole, du gaz et de la chimie (FNTPGC), sous le patronage de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), lors d'une conférence nationale organisée dans la zone de Haoud El-Hamra, dans la daïra de Hassi-Messaoud (80 km au sud-est d'Ouargla). Paraphé par le président-directeur général (P.-dg) du Groupe Sonatrach, Abdelmoumen Ould Kaddour et le secrétaire général de la FNTPGC, Hamou Touahria, ainsi que par le secrétaire général, de l'UGTA, Abdelmadjid Sidi Saïd, cet accord vise essentiellement à "assurer un climat favorable pour un développement social et économique".

"Nous sommes dans la même organisation, il n'y a pas de partenariat, il n'y a qu'une seule équipe et nous avons tou-

jours travaillé en harmonie avec le syndicat avec qui nous sommes très proches", a indiqué le P.-dg du Groupe Sonatrach, en marge de cette cérémonie. Il a également mis l'accent sur la nécessité d'impliquer le travailleur dans la gestion et le développement de l'entreprise, ajoutant qu'il était impératif de prendre en charge le travailleur notamment sur les volets santé et formation.

"Nous travaillons pour le même groupe et nous devons réussir ensemble pour notre pays qui recèle des potentialités humaines et naturelles énormes", a-t-il dit.

Pour sa part, le secrétaire général de la FNTPGC a mis en relief l'importance du pacte en matière de l'amélioration de la prise en charge sociale des travailleurs, en insistant sur la génération du système "tiers payant" qui s'occupe de la prise en charge d'une partie des frais

engagés pour des soins médicaux au niveau de différentes structures de santé privées, conventionnées et implantées à travers le territoire national. Le secrétaire général de l'UGTA a, de son côté, affirmé que "cette rencontre historique" qui s'est soldée par la signature de cet accord "parfait", intervient en application des recommandations de la dernière tripartite.

M. Sidi Saïd a insisté également sur deux éléments fondamentaux pour réussir, à savoir l'excellence et l'innovation, précisant "qu'il faut avoir une base solide et travailler en équipe pour gagner, pour ramener des victoires et pour s'intégrer dans cette mondialisation, comme gagnant et conquérant".

Dans le même sillage, il a annoncé qu'un pacte similaire pour la stabilité et le développement sera signé en 2019, par le Forum des chefs d'entreprises

(FCE) et le groupe ETRHB.

S'étalant sur deux jours (3-4 novembre), cette conférence syndicale du Groupe Sonatrach sous l'égide de la FNTPGC, tenue à la direction régionale de Sonatrach à Haoud el-Hamra, a pour objectif de présenter et adopter le projet de pacte de stabilité et de développement, selon les organisateurs.

La conférence s'est soldée par l'adoption du pacte de stabilité et de développement comme instrument attachant les relations entre les partenaires des entreprises du Groupe Sonatrach.

La rencontre s'est déroulée en présence des syndicaux, cadres, responsables du Groupe Sonatrach, d'un représentant du ministère de l'Industrie et des Mines, du président du FCE, Ali Haddad, et des autorités locales.

R. E.

LAGHOUAT

Démarche pour l'ouverture d'une partie du CAC

Des démarches sont entreprises pour mettre en service une partie du projet du Centre anticancéreux (Cac), en cours de réalisation à Laghouat, selon les services de la wilaya. Appelé à prendre en charge, d'une meilleure manière, les cancéreux de la région et leur épargner les lourdes charges matérielles et physiques des déplacements vers d'autres structures hospitalières hors wilaya pour leurs soins, ce projet, dont les travaux de réalisation ont atteint un taux d'avancement de 75%, fait l'objet de démarches pour l'ouverture d'une partie de cette structure, a précisé la source. D'une capacité de 140 lits, ce projet, ayant nécessité un investissement de 4,85 milliards DA sur le dernier programme quinquennal de développement, vient de connaître le lancement des procédures d'équipement pour mettre un de ses pavillons en service. A vocation régionale, ce Cac comprend des services de traitement par radiothérapie, d'imagerie médicale, de blocs opératoires, de salles de réanimation, de laboratoires, une salle de conférences, et un pavillon de pédiatrie. Le secteur de la santé sera renforcé dans la wilaya de Laghouat par la réception d'un hôpital de 240 lits, dont les travaux ont été achevés en attendant son équipement, d'un hôpital psychiatrique, d'un hôpital de 120 lits à Ksar el-Hirane et des polycliniques.

ILLIZI

Dispositif de prévention des crues d'oueds

Un dispositif de prévention des risques de crues d'Oueds a été mis en place par la Protection civile (PC) suite aux chutes de pluies qui se sont abattues en fin de semaine à travers la wilaya d'Illizi, a annoncé cette institution. Installé au niveau du pont enjambant l'oued d'Illizi, à la sortie sud de la ville en direction de la wilaya déléguée de Djanet, point de ramification de plusieurs cours d'eau, ce dispositif consiste en le déploiement des agents de la protection civile au niveau de cette zone, de 21h à 8h. Le wali d'Illizi s'est rendu, à la suite des dernières chutes de pluies, dans la région pour s'enquérir de la situation dans les localités en proximité des berges de l'oued, dont Ain el-Kours, Tinemri et Sidi-Bouslah, qui n'ont pas, heureusement, enregistré de dégâts.

Les interventions effectuées par les services de la PC dans les régions touchées par les intempéries ont permis de sauver de nombreuses personnes à une dizaine de kilomètres d'Illizi en allant vers In-Aménas, de dégager trois véhicules embourbés dans la région de Djanet et Fadhnoune (100 km d'Illizi), en plus de la coupure temporaire du trafic routier au niveau de la RN 3.

Tous les moyens ont été mobilisés par les services de la PC pour parer à toute éventualité, dont le déploiement des brigades, notamment au niveau du poste avancé de Fadhnoune qui a enregistré de fortes pluies. La wilaya d'Illizi a enregistré la semaine dernière de fortes averses orageuses au niveau des régions de Djanet, Bordj El-Haouès, Ithir et, à un degré moindre, dans la commune d'Illizi.

APS

OUARGLA, CULTURE DE LA LENTILLE D'EAU ET DE L'AZOLLA

Intérêt croissant des agriculteurs

Les agriculteurs de la wilaya d'Ouargla manifestent un intérêt croissant pour la culture de la lentille d'eau et de l'azolla, au regard de ses bienfaits comme aliment pour les poissons d'eau douce et comme engrais vert, selon les responsables de la chambre inter-wilayas de la pêche et de l'aquaculture (Ciwpa, basée à Ouargla).

PAR BOUZIANE MEHDI

Faouzi Habita, président de la Ciwpa, a indiqué, à l'APS, que la réussite de l'expérience, menée en mars dernier par la Ferme de démonstration et de production de semences (FDPS) de Hassi-Benabdallah (est d'Ouargla), après avoir obtenu une souche de ce type de fougères aquatiques d'Egypte, a encouragé les agriculteurs de la wilaya d'Ouargla et d'autres wilayas à se lancer dans l'activité, précisant que l'expérience a été adoptée jusqu'ici par une centaine d'agriculteurs au Sud, ayant bénéficié d'une formation sur les avantages du développement de cette filière et sur les techniques de culture de cette plante aquatique (lentilles de mer et Azolla) dans les bassins aquacoles.

Riche en protéines (près de 40%), cette plante a été cultivée dans une large superficie, à travers l'ensemencement de 200 grammes pour chaque mètre carré de bassin aquacole, donnant lieu, en l'espace d'une semaine seulement, à la réalisation d'une production "intéressante" de lentilles d'eau, une plante aquacole flottante qui constitue à la fois un complément dans l'aliment de poisson d'eau douce et un engrais végétal, a expliqué, à l'APS, la responsable de la station, Wafa Mouffi, soulignant que cette quantité ensemencée dans les bassins d'élevage de poissons d'eau douce est destinée à doter les aquaculteurs d'Ouargla et d'autres wilayas du Sud de cette plante à la croissance rapide et au



rendement élevé, pouvant aussi figurer comme source d'aliment de volailles, ajoutant que l'expérience de la culture de la lentille d'eau menée à Ouargla mérite d'être généralisée, sachant qu'un simple agriculteur peut développer cette activité comme substitut à bas coût des aliments de poissons, facile à entreprendre et ne nécessitant pas de gros moyens.

Une de ces expériences a été menée avec succès par un agriculteur de la région de N'goussa (nord-ouest d'Ouargla), qui a obtenu, en un laps de temps relativement court, une bonne production de cette plante aquatique ensemencée dans trois bassins, a fait savoir l'APS.

Selon Abderrazak Bouguettaya, agriculteur, "après une période de doute, voici que la lentille d'eau que j'ai expérimentée dans mes bassins s'est mise à se développer rapidement dès que les conditions climatiques se sont améliorées, et aussi grâce aux précieux conseils des instances spécialisées qui m'ont permis d'approfondir mes connaissances et de réajuster mes méthodes d'intervention". M. Habita a déclaré que la Chambre inter-wilayas de la pêche et de l'aquaculture (Ciwpa) œuvre pour l'introduction de l'activité d'ensemencement de cette souche de plante aquatique dans la nomenclature agricole de la wilaya d'Ouargla, à l'effet de permettre aux jeunes agriculteurs de l'adopter à l'avenir

comme complément d'aliment, expliquant que la démarche s'inscrit dans le sillage des efforts déployés pour l'encouragement de la pisciculture dans les wilayas du Sud et le renforcement de la ressource en poissons afin de satisfaire les besoins de consommation de leur population, en plus d'exploiter les eaux des bassins aquacoles, riches en matières organiques, à des fins d'irrigation agricole.

Ces dernières années, l'aquaculture dans la région connaît une dynamique telle qu'elle pourrait la transformer en "pôle prometteur" dans la production de poissons d'eau douce et contribuer à l'autosuffisance, au développement national et à la sécurité alimentaire, à travers la diversification des sources de production aquacole, sans compter les emplois qu'elle génère, selon le même responsable qui soutient que de plus, il est attendu des efforts des agriculteurs de la région qu'ils contribuent à une diversification de l'action de développement et une professionnalisation de la filière, notamment à travers la création de coopératives s'intéressant aux volets de production, de promotion et de commercialisation des produits aquacoles et halieutiques dans les wilayas du Sud, ainsi qu'à un accroissement de la consommation de poissons d'eau douce.

B. M.

GHARDAIA, ANNÉE UNIVERSITAIRE 2018/2019

Ouverture de 4 nouvelles filières

Quatre nouvelles filières universitaires en science de la matière, management touristique, génie civil et gestion des ressources humaines ont été ouvertes aux étudiants à l'université de Ghardaïa, au titre de l'année universitaire 2018-2019, a annoncé le rectorat de cet établissement de l'enseignement supérieur.

Ces quatre nouvelles filières universitaires, qui viennent étoffer les offres de formation déjà dispensées, ont été ouvertes pour répondre aux attentes et aux besoins du développement du marché du travail et du tissu économique de la région, a indiqué à l'APS le recteur de l'université, Belkheir Dada-Moussa.

Le rôle de l'université n'est plus de former pour la simple formation mais de répondre aux besoins du marché du travail et d'assurer l'employabilité des étudiants au terme de leur cursus, a souligné le recteur, précisant que l'ouverture de la filière de mana-

gement touristique s'inscrit dans le cadre d'un programme de coopération entre l'Union européenne et l'Algérie intitulé Coffee (Co-construction d'une offre de formation à finalité d'employabilité élevée). Le vice-recteur chargé de la formation de l'université de Ghardaïa, Fouzi Benbrahim, a, de son côté, mis en exergue les efforts déployés par l'université en matière de formation, en vue de permettre à tous d'adhérer à la dynamique de développement économique et d'adapter la formation au marché de l'emploi.

La nomenclature de spécialités pédagogiques de l'université de Ghardaïa est actuellement de 40 en post-graduation (licence), 41 en graduation (master) et plus d'une quinzaine de filières pour doctorants. Tout en se félicitant du nombre de places pédagogiques offertes par l'université de Ghardaïa pour la rentrée universitaire prévue mercredi, notamment avec la réception

de 2.000 nouvelles places pédagogiques (Faculté des sciences sociales), les responsables de cette structure de l'enseignement supérieur s'attèlent à l'amélioration de la qualité de la formation et de l'accueil de près de 4.971 nouveaux étudiants promus pour la rentrée 2018-2019, dont 2.566 pour la licence et 2.405 en master.

Inauguré durant l'année universitaire 2004-2005 comme annexe de l'Université d'Alger avec un effectif de 200 étudiants, puis promu en 2006 comme Centre universitaire avant d'être élevé au rang d'université en 2012, cet établissement de l'enseignement supérieur compte actuellement 14.878 étudiants. Pas moins de 12.000 diplômés ont été promus de cette structure universitaire depuis son ouverture en 2004.

APS

TINDOUF, EXPLOITATIONS AGRICOLES

Production de 3 espèces de poissons d'eau douce



Dans le cadre de l'intégration de la pisciculture à l'agriculture, 3 espèces de poissons d'eau douce, élevés dans les exploitations agricoles de la wilaya de Tindouf, seront proposés prochainement sur le marché local.

PAR BOUZIANE MEHDI

C'est ce qu'a annoncé la station de l'aquaculture et de la pêche de la wilaya. Mohamed-Ali Haddou, directeur de la station, a expliqué qu'il s'agit des espèces Tilapia (rouge, blanc et celle du Nil), dont l'élevage dans les bassins d'irrigation agricole a donné des

résultats "encourageants", ajoutant, à l'APS, que "cette production de poissons, susceptible de satisfaire le marché local constitue un stimulant pour la généralisation de cette activité aquacole occupant actuellement plus de 600 agriculteurs".

Selon l'APS, M. Haddou a fait état, à ce titre, de résultats "probants" en alevins, soit 20.000 larves produites par des éclosiers se trouvant au niveau de deux fermes pilotes, et qui constituent un déclic pour la généralisation de cette filière à travers différentes exploitations agricoles, et l'éventuelle distribution d'autres quantités au niveau de wilayas voisines.

En vertu de l'instruction du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche et par souci d'assurer l'essor de cette filière, quelques 32 jeunes de la wilaya de Tindouf

ont bénéficié dernièrement, d'une session de formation au centre de formation professionnelle Mohamed-Belouizdad à Tindouf, a indiqué l'APS, ajoutant que cette session a porté sur des cours théoriques et pratiques et des conseils, encadrés par des aquaculteurs et cadres du secteur, ainsi que sur des visites de terrain pour s'enquérir de près des expériences acquises dans le domaine par certains agriculteurs de la région.

Une remise de diplômes aux bénéficiaires a couronné cette session, leur ouvrant droit aux avantages, dont l'accès aux prêts bancaires, l'accompagnement et l'acquisition d'une expérience dans cette filière en plein essor dans le sud du pays.

B. M.

ORAN, STADE AHMED-ZABANA

Un tableau d'affichage électronique géant pour les JM de 2021

Le stade Ahmed-Zabana à Oran sera doté prochainement d'un nouveau tableau d'affichage électronique géant dans le cadre des préparatifs de la ville pour abriter les Jeux méditerranéens de 2021, a indiqué à l'APS, le mois dernier, la Direction locale de la jeunesse et des sports (DJS).

Un avis d'appel d'offre sera d'ailleurs lancé dans les prochains jours pour choisir l'entreprise devant réaliser ce géant tableau d'affichage électronique, a précisé à l'APS, Badreddine Gharbi, le premier responsable de la DJS.

Outre cet équipement qui dotera le stade Zabana, ce dernier fera l'objet aussi d'une grande opération de toilettage devant toucher entre autres les tribunes et les vestiaires.

"Cette opération de réaménagement est inscrite dans notre plan en vue des Jeux méditerranéens, mais en aucun cas le stade ne sera fermé, car on

attendra la période des vacances pour engager les grands travaux, contrairement au tableau d'affichage électronique qui sera installé bientôt", a encore souligné Gharbi.

Il est également prévu que le stade soit doté de portiques électroniques dans le but de lutter contre la fraude et augmenter par là même les recettes de cette infrastructure qui abrite notamment les rencontres du MC Oran, club pensionnaire de la Ligue 1, signale-t-on de même source.

Le stade Zabana a bénéficié, en fin 2016, d'une nouvelle pelouse synthétique de dernière génération venue remplacer l'ancienne qui n'a pas été changée depuis 2009, rappelle-t-on.

Cette infrastructure d'une capacité d'accueil de 40.000 places a été inaugurée en 1958. Jusqu'en 1988, le stade était revêtu de tartan qui sera ensuite transformé en gazon naturel. Seulement voilà l'entretien du gazon

s'est révélé trop cher et le gazon naturel a été à son tour remplacé par du synthétique. En janvier 2008, le stade Ahmed-Zabana a subi des travaux de rénovation pour le rendre compatible avec la pratique du rugby. Il a été doté d'une pelouse artificielle de cinquième génération, d'éclairage, d'un nouveau tableau d'affichage électronique, des réparations des canaux d'eau et de la restauration des gradins. A l'issue de ces travaux, le stade sera ouvert en septembre 2009.

Le stade Zabana fait partie de sept infrastructures sportives à Oran concernées par des travaux de réaménagement et mise à niveau en prévision de la 19e édition des Jeux méditerranéens, alors que parallèlement à cette opération d'envergure, la capitale de l'ouest du pays s'apprête à réceptionner un grand complexe sportif, en vue toujours des JM.

APS

CONSTANTINE

Essais techniques du tramway avant fin 2018...

Les essais techniques de la première tranche de l'extension du tramway de Constantine, entre la cité Zouaghi-Slimane et l'entrée de la ville Ali-Mendjeli, débiteront "fin 2018", a annoncé, la semaine dernière, le wali, Abdessamie Saïdoune.

Ces essais dureront 45 jours pour vérifier la sécurité des équipements, des techniques d'exploitation et des lignes, avait indiqué le wali, à l'APS, en marge de la célébration du 57^e anniversaire de la Journée de l'immigration (17 octobre 1961). "A ce rythme, la réception de la première tranche de l'extension du tramway aura lieu au plus tard au premier trimestre 2019 (février ou mars)", a précisé le responsable. Les travaux d'extension du tramway de Constantine entre la station Zouaghi Slimane jusqu'à l'entrée de la ville Ali-Mendjeli, sur une distance de 7 km, connaissent un taux d'avancement "excellent" et progressent à "une cadence accélérée" après l'augmentation de l'effectif des équipes sur les chantiers, a déclaré M. Saïdoune. Le chef de l'exécutif local a souligné l'"impact positif" de ce projet en matière d'amélioration des conditions de mobilité des citoyens et d'allègement de la tension sur le trafic automobile entre les villes de Constantine et Ali-Mendjeli. Il a également fait état du prochain lancement des travaux du pont en structure métallique qui enjambera l'autoroute Est-ouest dans le cadre de ce même projet.

...distribution de 1.109 LPL et 400 aides au logement rural

Au total, 1.109 logements publics locatifs (LPL) et 400 aides au logement ont été distribués à Constantine le 1er novembre 2018, à l'occasion de la célébration du 64^e anniversaire du déclenchement de la Guerre de libération, a annoncé, la semaine dernière, le wali Abdessamie Saïdoune.

Dans une déclaration, à l'APS, en marge des festivités commémoratives du 57^e anniversaire de la Journée de l'immigration, dans la commune d'Ouled Rahmoune, le wali a précisé qu'il s'agit de 579 logements du programme de résorption de l'habitat précaire à l'extension, 20 à la nouvelle ville Ali-Mendjeli, 480 unités du programme de 1.500 LPL à El-Khroub, 50 LPL dans la commune de Benbadis, en plus de 400 aides au logement rural dans plusieurs communes. Concernant la liste des bénéficiaires de 1.500 LPL affichée ce mercredi à El-Khroub, le wali a indiqué qu'un délai de 8 jours est retenu pour le dépôt des recours et le signalement d'éventuelles erreurs ou dépassements, relevant que ce quota est le plus grand accordé à cette commune depuis plusieurs années. M. Saïdoune a indiqué que deux brigades spécialisées ont été mises sur pied pour contrôler les logements LPL attribués sur les sites d'Ali Mendjeli et Massinissa et restés inoccupés, en vue d'annuler les titres d'attribution et poursuivre les contrevenants devant la justice. Il a également assuré que durant la prochaine semaine, deux opérations de démolition de constructions illicites seront engagées sans préciser l'emplacement des deux sites concernés indiquant seulement qu'ils abritent entre 40 et 50 constructions chacun. Entre juin 2017 et septembre 2018, environ 8.000 LPL et plus de 13.000 autres unités de divers types ont été réceptionnés à Constantine.

APS

BAHREIN

Le chef de l'opposition condamné à la perpétuité pour "intelligence" avec le Qatar



Arrêté en 2014, Ali Salmane purge déjà une peine de quatre ans de prison dans une autre affaire. Il a été condamné en juillet 2015 pour "incitation à la haine confessionnelle", dans un pays à majorité chiite dirigé par une monarchie sunnite.

Le chef de l'opposition chiite à Bahreïn, Cheikh Ali Salmane, a été condamné dimanche en appel à la prison à perpétuité pour "intelligence" avec le Qatar, pays du Golfe boycotté par Manama et d'autres alliés de l'Arabie saoudite. Des ONG ont aussitôt dénoncé un jugement politique.

Arrêté en 2014, Ali Salmane purge déjà une peine de quatre ans de prison dans une autre affaire. Il a été condamné en juillet 2015 pour "incitation à la haine confessionnelle", dans un pays à majorité chiite dirigé par une monarchie sunnite.

Poursuivi aussi pour "intelligence" avec le Qatar, le chef du mouvement Al-Wefaq,

ainsi que deux de ses collaborateurs, Hassan Sultan et Ali al-Aswad, avaient été acquittés en juin par la Haute cour pénale de Bahreïn. Le procureur général avait néanmoins interjeté appel.

Le jugement de dimanche peut encore faire l'objet d'un recours devant la Cour de cassation. Le procureur a affirmé dans un communiqué que les trois hommes avaient été condamnés à la perpétuité à l'unanimité par la Cour d'appel pour "actes d'hostilité envers le royaume de Bahreïn et intelligence avec le Qatar (...) pour renverser l'ordre constitutionnel dans le pays".

Ali Salmane avait une première fois été inculpé le 1^{er} novembre 2017 "d'intelligence avec l'État du Qatar (...) en vue de nuire à Bahreïn et de renverser son régime". Les autorités avaient alors affirmé se baser sur une conversation téléphonique datant de 2011 entre l'opposant chiite bahreïni et l'ancien Premier ministre du Qatar, cheikh Hamad ben Jassem Al-Thani.

Cette inculpation était intervenue après l'embargo décrété en juin 2017 contre le Qatar par l'Arabie saoudite, Bahreïn, les Emirats arabes unis et l'Égypte. Ces pays avaient accusé le Qatar de soutenir des mouvements islamistes radicaux, ce que

Doha a démenti, et de se rapprocher de l'Iran chiite. Le Qatar avait accusé ses adversaires de chercher à mettre sa politique étrangère sous tutelle.

Le petit royaume de Bahreïn, siège de la V^e Flotte des États-Unis, est secoué par des manifestations sporadiques depuis la répression en 2011 d'un mouvement de contestation animé principalement par des chiites qui réclament la "fin des discriminations et des réformes démocratiques" à la dynastie sunnite.

Les procès d'opposants n'ont jamais cessé depuis la répression de la contestation de 2011, et le roi de Bahreïn a approuvé l'an dernier un amendement constitutionnel donnant à la justice militaire la possibilité de juger des civils accusés de "terrorisme". L'objectif est d'accélérer les procédures de jugement alors que le royaume estime être la cible d'individus et de groupes "violents", ainsi que de "tentatives de déstabilisation" de l'Iran.

Des mouvements d'opposition de tous bords ont été dissous. Des centaines d'opposants sont actuellement emprisonnés ou jugés, certains ont même été déchus de leur nationalité. Des journalistes, des blogueurs et des intellectuels font également l'objet d'enquêtes.

BÉNIN

L'opposition "vent debout" contre le Président Talon

L'ensemble des partis d'opposition béninois exigent au président Talon le "retour immédiat et sans délai des exilés politiques", tels que l'homme d'affaires Sébastien Adjavon, l'ancien maire de Cotonou Léhadji Soglo, révoqué par le gouvernement et le secrétaire exécutif du parti FCBE, Valentin Djenontin. Tous séjournent en France. L'opposition exige aussi l'abrogation de la loi qui crée la Cour de répression des infractions économiques et du terrorisme (Criet), machine à juger les opposants sous le prétexte de la lutte contre la corruption. Pour les législatives de mars 2019, l'opposition envisage la création d'un parti unifié et une liste com-

mune. Cette requête a été adressée à Patrice Talon à l'occasion d'un meeting, samedi 3 novembre 2018 à Cotonou. Devant une foule de militants, les leaders de l'opposition béninoise ont critiqué sévèrement la gouvernance du président. Militants, élus ; tous les adversaires du pouvoir étaient là, à l'exception des anciens présidents Nicéphore Soglo et Boni Yayi. Absent aussi, Sébastien Adjavon, récemment condamné par contumace à 20 ans de prison.

MM. Yayi et Adjavon ont adressé des messages qui ont été lus dans la salle et qui ont été très applaudis. Le slogan "Trop c'est trop" a retenti plusieurs fois et très

vite, le rassemblement a pris la tonalité d'une bataille pour l'alternance. Pourtant, Patrice Talon n'est qu'à mi-mandat. Mais au pupitre, les orateurs ont distribué les mauvais points. On est loin des promesses folles de Patrice Talon, résumait la déclaration lue par le député de Basile Ahoissi.

Cap désormais sur les élections législatives de l'année prochaine. Pour peser face au camp Talon, l'opposition envisage la création d'un parti unifié qui pourrait présenter une liste unique aux élections.

Agences

IRAN

Manifestations contre les USA

Des milliers d'étudiants iraniens ont défilé dimanche dans la capitale Téhéran en scandant "Mort à l'Amérique!", à la fois pour marquer l'anniversaire de la prise de l'ambassade des États-Unis en 1979 et pour protester contre le rétablissement, lundi, de sanctions américaines.

Lors de la manifestation de Téhéran, retransmise en direct par la télévision publique, les étudiants ont brûlé le drapeau américain, ainsi qu'une effigie de l'Oncle Sam et des portraits de Donald Trump, devant le bâtiment qui naguère était l'ambassade des États-Unis. Des étudiants radicaux avaient pris le contrôle de l'ambassade américaine le 4 novembre 1979, peu après la chute du Shah, et 52 Américains avaient alors été retenus en otages pendant 444 jours.

A en croire les médias publics iraniens, des millions d'Iraniens ont pris part à des rassemblements dans la majeure partie des villes du pays, en jurant fidélité à l'autorité suprême du pays, le guide de la Révolution Ali Khamenei.

Donald Trump, qui a retiré en mai les États-Unis de l'accord international conclu en 2015 sur le programme nucléaire iranien, a décidé que de nouvelles sanctions américaines, visant les secteurs pétrolier et bancaire de Téhéran, entreraient en vigueur lundi.

NOUVELLE-CALÉDONIE

56,8 % des électeurs votent pour rester en France

La Nouvelle-Calédonie a dit non à l'indépendance. Environ 56,8 % des habitants de Nouvelle-Calédonie ont voté contre la décision de devenir un État indépendant, selon le dépouillement de 90 % des suffrages du référendum de dimanche.

La Nouvelle-Calédonie a fait le choix de rester française, suite à un référendum sur l'indépendance qui a eu lieu ce dimanche 4 novembre. Selon des résultats définitifs, 56,4 % des Néo-Calédoniens se sont prononcés contre l'indépendance. La participation a été massive, avec plus de 80 % de votants.

Le Président Emmanuel Macron s'est déjà exprimé à l'issue de la proclamation des résultats. Près de 175.000 électeurs néo-calédoniens ont eu à répondre oui ou non à la question suivante, dont l'intitulé a fait l'objet d'intenses discussions ces derniers mois : "Voulez-vous que la Nouvelle-Calédonie accède à la pleine souveraineté et devienne indépendante?".

Située à 16.000 km de la métropole, l'île dispose actuellement d'une large autonomie et reçoit chaque année quelque 1,3 milliard d'euros de financements de Paris.

SOMALILAND

"Tahrib", pour fuir la misère

Pour l'agence somalilandaise contre le trafic d'êtres humains, plusieurs centaines de jeunes somalilandais seraient actuellement retenus en otage entre le Soudan et la Libye, pendant que leurs familles tentent de récolter l'argent nécessaire à leur libération.

Au Somaliland, cette migration a un nom : le "tahrib". Ce mot dérivé de l'arabe désigne le départ en nombre des jeunes Somalilandais vers l'Europe. Ils fuient un chômage qui frôle les 70 %, la pauvreté, le manque d'opportunités dans ce petit pays du nord de la Somalie, non reconnu par la communauté internationale. Beaucoup sont ensuite pris en otage sur la route et aujourd'hui, au Somaliland, le "tahrib" est considéré comme une tragédie.

Agences

ASSURANCES

La branche automobile réalise une hausse de 4,2 % au 1^{er} semestre 2018

Le marché des assurances a réalisé un chiffre d'affaires de 73,3 milliards de dinars (mds DA) au 1^{er} semestre 2018 contre 70,3 mds DA sur la même période de 2017, soit une hausse de 4,7 %, a indiqué le Conseil national des assurances (CNA).

OTC 9iss 9iss
L'ASSURANCE AUTO POUR PETIT BUDGET

Assurez votre
véhicule 9iss
votre budget !

EXCLUSIF

ALLIANCE
ASSURANCES

www.allianceassurances.com.dz
9372-1105 021

À votre écoute
021 379 379

Hyundai introduit
la nouvelle finition N Line
dans la gamme i30 Fastback



RALLYE D'ALGÉRIE

"La FIA a exigé la participation de véhicules
professionnels, chose que nous avons refusée"

AVENIR DU TRAFIC ROUTIER

Vers des routes sans feux rouge, "imagine" Ford

Le constructeur automobile américain Ford, travaille en ce moment sur une nouvelle technologie dédiée aux véhicules connectés IMP (Intersection Priority Management) capable d'adapter la vitesse de chaque véhicule connecté à l'approche d'une intersection, afin de fluidifier automatiquement le trafic.



Cette technologie, appelée IPM (Intersection Priority Management) a été dévoilée il y a quelques jours au Royaume-Uni, dans le cadre du programme gouvernemental UK Autodrive. L'ambition de cette technologie est d'abolir les arrêts intempestifs au volant, réduire les embouteillages et augmenter la sécurité des usagers de la route. Lors des essais, les véhicules de tests ont été équipés du protocole V2V (protocole de communi-

tion entre véhicules connectés) qui partage en temps réel la localisation du véhicule, sa direction et sa vitesse. Le système embarqué IPM peut anticiper une intersection et la trajectoire des autres véhicules à l'approche. Il va alors déterminer une vitesse optimale pour chaque véhicule qui leur permettra de circuler de manière fluide et en toute sécurité, sans

avoir à s'arrêter. Chaque véhicule de test avait un conducteur derrière le volant, mais les véhicules autonomes pourraient également bénéficier de cette technologie. Si la gestion de chaque carrefour devenait automatisée, cela pourrait signifier la disparition, un jour, des feux de circulation, stop ou céder le passage. Si, actuellement, les véhicules autonomes

évoluent de façon indépendante les uns des autres, la technologie V2V et à terme la technologie V2X (Vehicule to everything, protocole de communication des véhicules avec l'ensemble des infrastructures de transport) pourraient bénéficier aux voitures sans chauffeur ces prochaines années.

Hyundai introduit la nouvelle finition N Line dans la gamme i30 Fastback

Dotée d'un design et de performances rehaussés, la i30 Fastback se décline en finition "N Line", qui se distingue par des éléments de design extérieurs et intérieurs empruntés à la gamme N, laquelle regroupe les modèles haute performance de Hyundai. La finition N Line est complétée par des réglages de châssis et de suspension optimisés pour des sensations de conduite empreintes de sportivité, procurées par le moteur 1.4 T-GDI.

Le design extérieur redessiné d'i30 Fastback N Lines'inspire de celui de Nouvelle i30 Fastback N, présentée dernièrement au Mondial de l'Auto Paris 2018. Il se distingue par un bouclier avant rehaussé d'une finition argent exclusive, associé



à la calandre en cascade grillagée emblématique de Hyundai. Quant aux projecteurs, ils sont soulignés par un entourage noir. Afin de mettre en avant le caractère sportif de sa poupe, i30 Fastback N Line se dote d'un bouclier arrière emprunté à

i30 Fastback N, intégrant un réflecteur horizontal rouge, un feu de brouillard triangulaire et un extracteur d'air spécifique. Le badge N Line est positionné sur les ailes avant. Côté habitacle, les clients bénéficient de sièges sport siglés d'un

- N - et d'un volant sport. Le pédalier métallique et le pommeau de levier de vitesse - N - font aussi partie des caractéristiques propres à la finition N Line. Afin d'offrir une expérience de conduite plus gratifiante, i30 Fastback

N Line dans sa version 1.4 T-GDI de 140 ch a été optimisée en termes de suspension, de réactivité du moteur et de sonorité à l'échappement. Pour soutenir les performances optimisées proposées par cette finition, les versions avec moteurs 1.4 T-GDI litre et Diesel 1.6 CRDI 136 ch reçoivent des pneus Michelin PS4, des jantes alliage 18" et des freins à disque de grandes dimensions.

Avec le lancement de ce nouveau modèle, Hyundai étend également sa gamme de motorisations destinées à la finition N Line, laquelle intègre désormais son bloc essence 1.0 T-GDI 120 ch. La version équipée de ce moteur hérite de jantes alliage 17" et des mêmes éléments de design que les versions plus puissantes.

L'automobile et les pièces de rechange à l'ordre du jour pour la visite de Yousfi au Japon



Le ministre de l'Industrie et des Mines, Youcef Yousfi, a effectué dernièrement une visite de travail au Japon à la tête d'une importante délégation, a indiqué, dimanche, un communiqué du ministère.

Cette délégation a été composée de cadres du ministère, de dirigeants de certaines entreprises publiques et d'une trentaine de chefs d'entreprises privés, a précisé la même source. Lors de son séjour au Japon, M. Yousfi a mené des entretiens avec des responsables et officiels japonais avec lesquels, il va discuter de l'état de la coopération des deux pays dans les différents domaines économiques.

A cette même occasion, M. Yousfi doit rencontrer les opérateurs japonais pour examiner les opportunités de partenariat qui pourraient s'offrir aux deux pays, ajoute la même source. Parmi les domaines susceptibles d'accélérer la coopération entre l'Algérie et le Japon, figurent les secteurs de l'automobile et des pièces de rechange, de la chimie, des mines, de l'électronique et du digital, a conclu le communiqué.

La Hyundai Nexo obtient 5 étoiles lors de l'EuroNCAP

Lors du test EuroNCAP, la nouvelle Hyundai Nexo a réalisé un sans-faute en obtenant la note maximale de cinq étoiles. Il s'agit du tout premier véhicule à piles à combustible à obtenir cette note.

Ce véhicule électrique fonctionnant à l'hydrogène est le tout premier modèle utilisant les piles à combustible à avoir réussi un crash-test organisé par l'autorité européenne. Dans les quatre critères d'évaluation, la nouvelle Nexo a démontré son niveau élevé en matière de sécurité active et passive et, ce faisant, il a obtenu la note maximale au classement général. Grâce à l'équipement de sécurité très poussé SmartSense et à la rigidité élevée de la carrosserie, la nouvelle Nexo est en mesure de protéger ses occupants tout comme les autres participants au trafic. Pour être en mesure d'atteindre des standards de sécurité toujours plus élevés, la nouvelle Nexo est dotée des technologies Hyundai SmartSense, destinées à la sécurité active et à l'assistance du conducteur. Ces dispositifs réduisent le risque d'une collision et augmentent le confort de ce FUV (Future Utility Vehicle) de dimensions compactes.

Le marché des assurances a réalisé un chiffre d'affaires de 73,3 milliards de dinars (mds DA) au 1^{er} semestre 2018 contre 70,3 mds DA sur la même période de 2017, soit une hausse de 4,7 %, a indiqué le Conseil national des assurances (CNA).

Par branche des assurances de Dommages, le chiffre d'affaires de l'assurance automobile reste encore le plus important avec 35,81 mds DA contre 34,62 mds DA (+4,2%) avec 4,1 millions de souscrits contre 3,8 millions à fin juin 2017. En outre, la branche Transport a vu son chiffre d'affaires évoluer de plus de 2 % pour se chiffrer à 2,3 mds DA.



C'est le transport aérien qui a tiré vers le bas cette branche d'assurance en enregistrant une dégringolade de plus de 58% du chiffre d'affaires qui s'est établi à 43,6 millions DA contre 104 millions DA au 30 juin 2017.

La sous-branche Transport ferroviaire a également accusé une baisse de 7 % par rapport à la même période de 2017. En revanche, une bonne performance a été enregistrée dans le Transport maritime qui a dominé

la branche Transport avec une part de plus de 68 % en enregistrant ainsi une hausse de plus de 6 %, suivie de la sous-branche Transport terrestre qui a progressé de 4 % et détient une part de près de 30 % du chiffre d'affaires de la branche.

Prédominance des sociétés publiques d'assurance

Pour ce qui est des parts de marché, les sociétés publiques d'assurance ont encore raflé près de 72,4 % du chiffre d'affaires global du secteur des assurances en atteignant 46,7 mds DA, contre 16,4 mds DA pour les sociétés privées (25,5 %) et 1,36 md DA pour les sociétés mixtes (0,21%). Il est observé que la branche automobile a tiré vers le haut le chiffre d'affaires des sociétés privées (31,75 % du chiffre d'affaire global de ce type d'assurance).

"OTO 9iss 9iss" d'Alliance Assurances pour les petits budgets

Alliance Assurances lance une nouvelle offre "OTO 9iss 9iss" destinée exclusivement aux véhicules à usage privé, permettant aux petites bourses d'assurer leurs véhicules en toute flexibilité en fonction de leurs capacités, pour une période allant de 15 à 75

jours à partir de 600 DA. Le nouveau produit d'Alliance Assurances, "OTO 9iss 9iss" couvre, de 15 à 75 jours selon le montant payé, la responsabilité civile, dommage et collision à 5.000 DA et une assistance automobile - Sire m'henni - égale à

500 DA. D'importants moyens ont été mis en œuvre pour accompagner le lancement d'OTO 9iss 9iss et ce, en déployant une large campagne médiatique sur les radios nationales (Chaîne 1, 2, 3 et Jil FM), les réseaux sociaux, le site web d'Alliance Assurances et

sur tout le réseau de vente d'Alliance Assurances, composé de 261 agences réparties à travers le territoire national assurant une disponibilité tous les jours de la semaine de 8h30 à 17h sauf les vendredis.

Réception en 2020 de la pénétrante autoroutière de Bouira

Les travaux de réalisation de la pénétrante autoroutière de Bouira seront livrés d'ici à 2020, le taux de réalisation ayant dépassé les 49%, selon un rapport présenté dimanche par la commission de l'Assemblée populaire de la wilaya (APW) chargée du secteur des Travaux publics. "Le taux de réalisation de la pénétrante autoroutière de Tizi-Ouzou est de l'ordre de 49,5 %, et la réception du projet est prévue pour 2020", a expliqué la commission de l'APW dans un rapport présenté devant le wali de Bouira, Mustapha Limani, lors d'une session ordinaire de l'APW.

Ce projet de 48 km est prévu entre la localité de Draâ Ben Khedda (Tizi-Ouzou) et celle de Djebahia (Bouira). Une enve-

loppe financière de plus de cinq milliards de dinars a été allouée pour la réalisation de ce projet, qui porte aussi sur la réalisation de 25 km de routes secondaires, 37 ouvrages d'art, 21 viaducs et deux tunnels longs de 1.660 mètres, ainsi que huit échangeurs, selon la fiche technique du projet. Le délai de réalisation de cet important projet, qui était initialement de 37 mois, a été revu et prolongé à 72 mois, a expliqué la même source.

Confié au groupement algéro-tunisien ENGOA-Ozgun-Nurol, ce même projet a connu la réévaluation de son enveloppe financière, a ajouté la commission de l'APW sans donner plus de détails à ce propos. Le taux de réalisation des ouvrages d'art que contient ce projet a atteint les 48% alors que

celui du tunnel est de l'ordre de 52%, d'après les détails fournis par la même source. La commission de l'APW, qui s'est enquis récemment de la cadence des travaux, a également noté un "léger" retard dans la réalisation du viaduc n 23 long de 1.773 mètres, dont le taux de réalisation ne dépasse pas les 37%, a-t-elle encore précisé. "Le viaduc numéro 19 connaît, lui aussi, du retard et le taux des travaux n'est que de l'ordre de 32 %. Ce retard est dû essentiellement au déplacement et relogement de quelques habitants situés sur le tronçon du projet", a tenu à relever la même source.

Dans son rapport, la commission de l'APW a mis en exergue la nécessité de réhabiliter et de mettre à niveau toutes les routes

nationales et chemins de wilaya dégradés et ce, dans le respect des normes et des délais. Dans une réponse aux préoccupations soulevées par la commission de l'APW, la direction des travaux publics a expliqué qu'elle a mobilisé onze équipes (311 éléments) sur le terrain pour l'entretien des routes.

Les services de la wilaya consacrent chaque année des enveloppes financières pour la réhabilitation des routes et chemins dégradés. Depuis 2015, la wilaya a alloué un montant de plus de 380 millions de dinars pour la mise à niveau des routes et chemins de wilaya, selon des statistiques donnés lors de la session APW.

MICHEL BIZOU, DIRECTEUR TECHNIQUE DU RALLYE D'ALGÉRIE - CHALLENGE SAHARI INTERNATIONAL :

"La FIA a exigé la participation de véhicules professionnels, chose que nous avons refusée"

La Fédération internationale de l'automobile (FIA) nous a sommés de faire participer des véhicules répondant aux normes internationales, chose que nous avons refusée "pour donner plus de chances à tous les pilotes d'être présents avec nous", a indiqué le directeur technique du rallye d'Algérie Challenge Sahari international, Michel Bizou.



tion que nous devons pérenniser pour qu'elle soit accessible à tous les pilotes professionnels", a dit Michel Bizou.

Le directeur technique a annoncé, à cette occasion, le lancement d'un projet d'organisation d'un Grand Prix de la méditerranée qui verra la participation de l'Algérie, la Turquie, la Grèce, l'Italie, l'Espagne et du Maroc. Les six nations ont donné leur accord pour leur participation à ce Grand Prix devant se dérouler à chaque fois dans un de ces pays avec, à la clé, des points à récolter pour chaque pilote.

Dix étapes sont inscrites au programme de cette 4^e édition du rallye d'Algérie, prévue sur une distance globale de 1.200 km dans trois wilayas : El-Bayadh, Adrar et Ghardaïa.

Rappelons que le coup de starter de la 2^e étape a été donné samedi à Timimoun (Adrar) sur une boucle de 92 km.

"La FIA ne peut pas reconnaître ce rallye car les véhicules participants ne répondent pas aux normes exigées par l'instance mondiale. Nous avons accepté de faire participer toutes les catégories de véhicules et de motos pour donner la

chance à tous les pilotes, dans l'intérêt général de cette compétition", a déclaré à l'APS le responsable français.

"Nous travaillons en étroite collabo-

ration avec la Fédération algérienne de sports mécaniques pour le déroulement du rallye d'Algérie sur un parcours typiquement saharien pour donner plus d'ampleur à cette manifesta-

Visite de travail des P.-dg des filiales du groupe mécanique AGM à l'unité d'Ival de montage de camions Iveco

Dans le cadre du développement de la sous-traitance mécanique en Algérie et afin de permettre au groupe Ival de renforcer et d'améliorer son taux d'intégration local,

les P.-dg des différentes filiales du groupe public de l'industrie mécanique -AGM- ont visité l'unité de montage des camions Iveco à Ouled Hadadj (Boumerdès) la

fin de la semaine écoulée. Une réunion de travail est organisée en marge de cette visite, le mot d'ordre était le partenariat local gagnant-gagnant.

Ival / Iveco : Remise de 25 % sur les plaquettes de Frein Iveco

Le groupe Ival lance une nouvelle campagne SAV pour cette fin d'année, avec une remise de 25 % sur les plaquettes de frein des véhicules de la gamme Iveco.

Cette campagne baptisée "Amane", qui concerne le système de freinage de toute la gamme Iveco, s'étale jusqu'au 31 décembre

2018, période durant laquelle les clients d'Ival pourront bénéficier de la remise de 25% sur les plaquettes de freins et de 10 points de contrôle offert. Pour bénéficier de cette offre, les clients ont la possibilité de prendre un rendez-vous en ligne sur <http://www.ival.dz/>.

Sovac/ Skoda :

Les trois modèles disponibles

Chez Sovac (Skoda Algérie), les trois modèles assemblés dans l'usine Sovac Production de Relizane sont actuellement disponibles à la commande, à savoir la Fabia, la Rapid et l'Octavia. Dans le détail, voici les modèles disponibles et les délais de livraison des Skoda Made In DZ :

Skoda Fabia Ambition 1.6 MPi 90ch : 1.999.000 DA (tarif remisé de 100.000 DA jusqu'au 31 décembre) (livraison en 30 jours)

Skoda Rapid Ambition 1.6 MPi 110ch : 2.390.000 DA (tarif remisé de 100.000 DA jusqu'au 31 décembre) (livraison en 30 jours)

Skoda Octavia Business 2.0 TDi 143ch : 3.149.000 DA (livraison le jour même)

Skoda Octavia Clever 2.0 TDi 143ch : 3.699.000 DA (livraison le jour même)

Skoda Octavia L&K 2.0 TDi 143ch DSG6 : 4.500.000 DA (livraison en 25 jours)

Jaguar rend hommage aux 70 ans de la XK 120 et lance la série spéciale "Chequered Flag" de la F-Type

Afin de célébrer les 70 ans de la XK 120, le constructeur automobile anglais des véhicules de luxe lance une nouvelle série spéciale sur sa sportive de référence, la F-Type, baptisée Chequered Flag (drapeau à damier).

Basée sur les versions Coupé et Cabriolet de la F-TYPE R-Dynamic, et disponible avec de puissantes motorisations de 4 et 6 cylindres, la Chequered Flag reçoit un ensemble de modifications esthétiques subtiles, à l'extérieur et dans l'habitacle « 1+1 » orienté vers le conduc-

teur. Les différences les plus notables sont le toit Black Contrast sur le Coupé, l'habitacle en cuir noir Windsor, les sièges sport et les appuie-têtes estampés, la console centrale avec sa finition en aluminium brossé foncé et compte-tenu des succès de Jaguar en compétition automobile, un volant portant un logo Chequered Flag discret et un marqueur en cuir à 12 heures. La silhouette parfaitement proportionnée de la F-TYPE est mise en valeur par le pack Exterior Black Design intégrant des exten-

sions latérales de bas de caisse qui élargissent subtilement la voiture. Les jantes de 20" diamantées Gloss Black, réservées à la Chequered Flag, soulignent parfaitement le rouge des étriers de freins. À la place de l'habillage aluminium Delta de la F-TYPE R-Dynamic, la console centrale de la Chequered Flag reçoit une finition en aluminium brossé foncé qui s'harmonise parfaitement avec le cuir Windsor Ebony. Le système multimédia Touch Pro intègre un système audio

Meridian, un ensemble de services connectés.

Deux cylindrées sont disponibles : le 4 cylindres essence Ingenium de 2,0 l développant 300 ch/400 Nm et le V6 essence suralimenté de 3,0 l produisant 340 ch/450 Nm et 380ch/460Nm. Tous proposent un équilibre impressionnant entre reprises, puissance et efficacité, le tout associé à une sonorité viscérale qui confère à la F-TYPE tout son caractère. Toutes les motorisations sont couplées à des transmissions Quickshift à 8

rapports qui propulsent les roues arrière ; les modèles de 380 ch proposent aussi la transmission intégrale de Jaguar associée au système Intelligent Driveline Dynamics.

Basé sur l'expérience acquise avec la SVR, l'amortissement des F-TYPE R Coupé et Cabriolet a été raffiné pour améliorer le confort à faible vitesse. Pour ce faire, l'amortissement a été réduit de 24% (jusqu'à 0,3 m/s) tout en accroissant la capacité totale jusqu'à 30%.

23^e SILA

Des ouvrages "de qualité", à des prix abordables, pour jeunes lecteurs

Au pavillon Ahaggar, qui réunit des éditeurs algériens et étrangers spécialisés dans les ouvrages pour enfants et le roman jeunesse, toute une gamme diversifiée de publications littéraires et ludiques est proposée.

Le 23^e Salon international du livre d'Alger (Sila) a réservé une place de choix au livre pour enfants et au roman jeunesse pariant sur l'intérêt du public pour les ouvrages qui s'adressent aux jeunes lecteurs et dont la demande augmente d'année en année, notent les observateurs qui suivent l'évolution du salon depuis sa création. Au pavillon Ahaggar, qui réunit des éditeurs algériens et étrangers spécialisés dans les ouvrages pour enfants et le roman jeunesse, toute une gamme diversifiée de publications littéraires et ludiques est proposée. Et les stands de ces éditeurs spécialisés, toutes nationalités confondues, ne désemploient pas depuis l'ouverture du salon, la semaine passée. Les ouvrages en arabe, français et même en anglais proposés par les exposants vont du manuel d'apprentissage de langues aux contes illustrés, en passant par les jeux et autres livres de coloriage, à la grande satisfaction des enfants et de leurs parents. Ce genre de publications est d'une qualité d'impression jugée "bonne" par des visiteurs, dont l'intérêt est particulièrement porté aux contes illustrés et autres manuels d'apprentissage en langue française.

Rencontrés dans les allées du pavillon Ahaggar, espace dédié aux livres pour enfants, des visiteurs rencontrés dans les stands notent avec "satisfaction" la disponibilité en nombre et en qualité des ouvrages didactiques et littéraires, proposés à des prix jugés "abordables" par beaucoup d'entre eux. Dar El Moustakbel, Iqra, El Badr ou encore Dar El Hikma comptent parmi les éditeurs algériens qui participent à cette édition avec un riche palette de contes pour enfants et livres pour jeunesse.

Fait assez rare pour ne pas être relevé, l'écrivain et poète Bouzid Harzallah participe à ce 23^e Sila avec une série de contes du terroir algérien, spécialement conçue pour les enfants.

Chez les grandes maisons d'édition pour enfants, comme la jordanienne Dar El Menhel et l'égyptienne Besma, c'est surtout la "forte" demande pour le conte illustré et le manuel didactique en langue française, destinés à l'apprentissage précoce de l'alphabet, que relèvent les observateurs.



Des classiques abrégés pour adolescents

Le roman abrégé et illustré est également présent, et occupe une place privilégiée. Attirant de nombreux visiteurs, collégiens et lycéens pour la plupart, il constitue un des principaux attraits pour cette catégorie de lecteurs potentiels à laquelle s'adresse la littérature de jeunesse.

Outre le pavillon Ahaggar, qui abrite le plus d'éditeurs de livre pour enfants et jeunesse, d'autres maisons installées au pavillon central, à l'image de Beni Mezghana et Dalimen, proposent des produits diversifiés, ouvrages littéraires et recueils de bandes dessinées notamment, à l'adresse des jeunes lecteurs.

Considéré comme un pionnier de l'édition pour le roman jeunesse, Beni Mezghana participe au Sila avec une centaine de titres entre littérature et livre à caractère ludique et distrayant. Des textes littéraires classiques, illustrés et abrégés pour être accessibles aux jeunes lecteurs sont proposés aux visiteurs du Sila qui peuvent y trouver un choix assez large de romans dit abrégés dans plusieurs langues, notamment l'arabe et le français.

Le Petit prince de Saint Exupéry, *Don Quichotte* de Miguel de Cervantès, *L'Appel de la forêt* de Jack London ou encore la traduction en français et en arabe de *Alice au pays des merveilles* de Lewis Carroll, comptent parmi les récits littéraires remaniés à l'attention des adolescents.

Plus d'un millier d'exposants, dont 739 éditeurs étrangers venant de 47 pays prennent part au Sila 2018, ouvert au public jusqu'au 10 novembre.

"Le livre - *Changer la vie* - de Jean Ghénno, a été ma source d'inspiration"

Le livre *Changer la vie*, de Jean Ghénno, a été une source d'inspiration intarissable pour l'ancien défenseur de l'équipe du Front de libération nationale, Hamid Zouba, présent au 23^e Salon international d'Alger (29 octobre - 10 novembre), avec un ouvrage intitulé *Ma vie, ma passion*.

"Quand j'ai découvert le livre de Jean Ghénno, je me suis tout de suite identifié à lui. Il était le fils d'un cordonnier à Fougères (France) et, comme moi, son enfance a été fracassée par la pauvreté. Ce qui l'avait contraint à abandonner les études très jeune et à travailler dès 14 ans pour aider sa famille. Mais plus tard, il avait réussi à changer sa vie, en devenant un grand auteur. Cela m'a inspiré et m'a donné du courage", a affirmé Zouba à la salle El-Djazair (Safex d'Alger), où il avait exposé son ouvrage.

L'ancien défenseur de l'équipe du FLN n'a pas manqué d'attirer l'attention sur le rôle prépondérant qu'a joué le football dans sa vie, n'hésitant pas à assurer que ce sport "a été pour beaucoup" dans l'homme qu'il est devenu aujourd'hui.

L'ancien footballeur et journaliste Ahmed Houari Bessoul était également présent à cette conférence, pour présenter son ouvrage *Vert et Blanc, de 1963 à 1988*. Une conférence-débat, sous le slogan "Le livre nous réunit" qui devait être rehaussée par la présence de l'ancien meneur de jeu du Paris Saint-Germain et de l'Equipe nationale pendant les années 1970-1980, Mustapha Dahleb, mais qui s'était finalement décommandé au dernier moment.

"Dahleb s'est excusé pour des raisons personnelles, qui l'ont empêché de nous rejoindre au tout dernier moment", ont expliqué les organisateurs.

De son côté, l'ancien milieu de terrain et capitaine de l'équipe nationale pendant les années 80, Ali Fergani, a profité de sa présence à cette conférence pour rendre hommage au regretté Ahcène Lalmas, l'ex-meneur de jeu du CR Belouizdad, en le présentant comme "un des joueurs les plus complets qui soient" et qui, par conséquent, mérite amplement le titre de meilleur joueur du football algérien de temps les temps.

La conférence-débat de Zouba et Bessoul a été suivie d'une séance de vente-dédicace.

EXPOSITION PRO-SAHARA OCCIDENTAL À PARIS Des responsables marocains "agacés"

La galerie dédiée à l'art du Sahara occidental qu'abrite le centre Pompidou à Paris a suscité une animosité chez le président de la Fondation marocaine des musées, Mehdi Qotbi, qui s'en est plaint auprès du président de l'Établissement français.

Citant une dépêche de l'agence *Algérie Presse Service*, le responsable marocain a accusé le Centre national français d'art et de culture Georges-Pompidou de "participer à la propagande" du Front Polisario. Le président de la Fondation marocaine des musées a été visiblement agacé par les preuves tangibles apportées par les pièces de cette exposition d'art sur l'identité particulière du peuple sahraoui. Figurant parmi les collections permanentes du centre polyculturel français, la galerie intitulée *Necessità dei volti* (La nécessité des visages) témoigne du mouvement de résistance armée qu'a mené le front Polisario face à l'entreprise d'annexion marocaine du territoire sahraoui. Parmi les documents exposés, une collection de photographies issues des archives du Musée national de la résistance, qui se trouve dans le camp des réfugiés sahraouis de Tindouf, dont un collectif d'artistes pro-sahraouis a pu scanner un total de 483. Le résultat, un livre de fabrication manuelle qui atteste de la réalité militaire de la lutte sahraouie pour l'autodétermination pendant les années 70. Artiste-sculpteur, journaliste et écrivain, Jean Lamore qui supervise cette galerie est l'auteur et le réalisateur du film-documentaire *Building Oblivion* (La construction de l'oubli), sélectionné en 2010 au 3^e Festival international des films sur les droits de l'Homme à Naples. Le militant humaniste et, accessoirement, co-fondateur de *Mamba*, revue culturelle à la croisée des chemins de l'art, des sciences et de la politique, avait tenu à préserver de l'oubli le "véritable crime contre l'Humanité" que représente le mur édifié dans les années 80 par le Maroc pour diviser le territoire du Sahara occidental.

Parmi les auteurs de l'œuvre, figurent aux côtés du Franco-Américain Lamore, l'Italien Patrizio Esposito, co-auteur de *Una storia Sahravi* (Une histoire sahraouie), et la photographe palestinienne Yasmine Eid-Sabbagh, membre de la Fondation arabe pour l'image. D'autres pièces constituent l'exposition, où le roman *Polisario, un'astronave dimenticata nel deserto* (Polisario, un vaisseau spatial oublié dans le désert) côtoie la collection photo *Vedere l'occupazione* (Voir l'occupation). Une expression artistique polyphonique dont tout épris de culture ne saurait tolérer la censure.



République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville
Office de Promotion et de Gestion Immobilière de BOUIRA

Numéro d'Identification Fiscale (NIF) : 0993 1001 020 66 46

**Avis d'appel d'offres national ouvert
avec exigence de capacités minimales
N° 037 / OPGI / DMO / 2018**

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de BOUIRA lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation des projets suivants :

Localisation	Projet	Lot
LAKHDARIA	20 / 200 / 3000 logements publics locatifs	RAR TCE y compris VRD
AGHBALOU	50 / 600 logements publics locatifs	TCE y compris VRD

Les entreprises intéressées peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de BOUIRA, sis à la cité des 1100 logements à BOUIRA, Commune de BOUIRA – Wilaya de BOUIRA, contre paiement d'un montant de 3000 DA non remboursable.

Les offres, accompagnées des pièces et documents en cours de validité, tels qu'exigé dans le cahier des charges, doivent être présentées dans trois (03) plis séparés et cachetés (dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière) sur lesquels est indiqué la dénomination de l'entreprise.

Les trois enveloppes doivent parvenir sous pli anonyme et fermé à l'adresse suivante :

A

Monsieur le Directeur Général de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de BOUIRA
« Soumission à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »
Appel d'Offre National Ouvert avec exigence de capacités minimales
N° 037 / OPGI / DMO / 2018

Projet logements publics locatifs à en lot

Les documents et les pièces requises sont ceux exigés dans l'instruction aux soumissionnaires du cahier des charges:

Conditions minimales d'éligibilité :

1 Capacité technique :

- **Références professionnelles :** seuls les candidats ayant déjà réalisés au moins un (01) programme de logements, Equipements publics de catégorie B et plus conformément à l'arrêté interministériel de 15/05/1988 portant modalité d'exercice et de rémunération de la maîtrise d'ouvrage en bâtiment ou travaux similaires justifié par des attestations de bonnes exécutions délivrées par les maîtres de l'ouvrages publiques.

2 Capacités financières :

Un chiffre d'affaire moyen annuel des trois (03) dernières années supérieur ou égale 8 000 000,00 DA.

3 Capacités professionnelles :

Certificat de qualification et classification professionnelle en cours de validité (activité principale ou secondaire en bâtiment) de catégorie 02 et plus.

Contenu du dossier de soumission :

1 Dossier de Candidature contient :

- Une déclaration de candidature dûment remplie et signée.
- Une déclaration de probité.
- Les statuts pour les sociétés.
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- Certificat de qualification et classification professionnelle en cours de validité (activité principale ou secondaire en bâtiment) de catégorie 02 et plus.
- Les bilans fiscaux des trois dernières années d'activités.
- Liste des moyens humains de l'encadrement de l'entreprise justifié par diplômes et affiliation de l'année en cours.
- Copie de mise à jour CNAS.
- Copie de mise à jour CASNOS.
- Copie de mise à jour CACOBATH.
- Copie de registre commerce.
- Extrait de rôles.
- Attestation de dépôts des comptes sociaux est exigée uniquement pour les sociétés.

- Liste du matériel avec justification de cartes grises, factures d'achat, contrat de location notarié délivré par une entreprise de transport ou de location d'engins (avec police d'assurance pour le matériel roulant), procès verbal d'huissier de justice récent âge maximum 03 années à mettre à la disposition du projet.
- Attestations de bonnes exécutions des travaux délivrés par des maîtres de l'ouvrage public des projets réalisés dans les 10 dernières années.

2 Contenu de l'Offre Technique :

- Une déclaration à souscrire dûment remplie et signée.
- Un mémoire technique justificatif comportant la présentation de l'entreprise, les moyens humains et matériel à mettre à la disposition du projet (détaillé), et les méthodes d'intervention et d'exécution des travaux.
- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « Lu et Accepté » (l'Entreprise doit écrire cette mention Lu et Accepté).

3 Contenu de l'Offre Financière :

- Lettre de soumission dûment remplie et signée.
- Bordereau des prix unitaires rempli et signé (BPU).
- Devis quantitatif et estimatif rempli et signé (DQE).

La date de dépôt des offres aura lieu le 21ème jours avant 12H00 heures, à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

En application des dispositions des articles n°98 et 99 du décret présidentiel 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégation de service publics, les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pour une durée égale à la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois à compter de la date d'ouverture des plis est prolongé systématiquement d'un (01) mois supplémentaire.

L'ouverture des plis est prévue le même jour de dépôt des offres à 13H00 heures. Les soumissionnaires sont invités à y assister.

Si la date de dépôt et d'ouverture des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal celle est reportée au jour ouvrable suivant aux mêmes horaires.

Le Directeur Général

**REPUBLIQUE ALGERIENNE
DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE
DE DAR EL BEIDA
COMMUNE DE BAB EZZOUAR
N° 192 / SP / 2018**

AVIS DE DECLARATION D'INFRUCTUOSITE

La présidente de l'assemblée populaire communale de Bab Ezzouar informe l'ensemble des entreprises intéressées par l'avis d'appel d'offre national

n° 04/2018 paru sur la quotidien SAWT EL AHRAR

le **02/08/2018** et le quotidien **Midi Libre** le

04/08/2018 relatif au projet :

-Etude et suivi des travaux de réalisation centre commercial à la cité El Djorf commune de Bab Ezzouar.

Et l'avis d'appel d'offre national **n° 05/2018** paru sur le quotidien **Supporteurs** le **04/08/2018** et le quotidien **El Hiwar** le **02/08/2018** relatif au projet :

-Etude et suivi des travaux de réalisation d'un parc communal à la cité El Djorf commune de Bab Ezzouar.

Que la commission d'analyse des offres ayant siégé le **28/10/2018** a déclaré l'infructuosité de cette opération.

Faute aucun bureau d'étude n'est qualifié techniquement.

Midi Libre n° 3534 - Mardi 6 novembre 2018 - Anep 833 085

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère des Travaux Publics et des Transports
Groupe d'infrastructures des Travaux Maritimes
الشركة الجزائرية لانشغال الطرق
Société Algérienne des Travaux Routiers
SPA AU CAPITAL SOCIAL DE 2.000.000.000 DA
Zone d'activité Route de Hamadi KROUMA-BP 189 - SKIKDA
RC N° 98B0142069 - NIF N° 099821014206990
Intertek

Tel : 038.93.56.97 - FAX : 038.93.56.37 - Site Web www.altro-dz.com - E-mail : altro@skikda@yahoo.com

Appel d'Offre Ouvert national avec exigences minimales N° 04/ DER/ 2018

La Société ALTRO-Spa lance un avis Appel d'Offre Ouvert national avec exigences minimales N° 04/ DER/ 2018 a pour objet la sous-traitance des travaux de génie civil au projet : Réalisation de VRD du lotissement BOURICHE Ahmed Partie 07 Hectares HAMADI Krouma- SKIKDA-

. LOT N° 01 : bordures et trottoirs

. Lot N°02 : Assainissement (Eaux pluviales + Eaux Usées).

Lot N° 01 : Les Entreprises qualifiées dans le secteur BTPH- comme activité principale ou secondaire catégorie «02» et plus, et avoir réalisé au moins un projet de Bordures et trottoirs dans les Cinq (05) dernières années

Lot N° 02 : Les Entreprises qualifiées dans le secteur Hydraulique- comme activité principale ou secondaire catégorie «03» et plus, et avoir réalisé au moins un projet de VRD au assainissement dans les Cinq (05) dernières années

Les Entreprises intéressées par le présent avis d'appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau du secrétariat de la commission des Marchés au niveau de la DG d'ALTRO siège social, sise à l'adresse : Zone d'activité route de Hamadi Krouma BP189-Skikda. Téléphone : 038.93.56.97/Fax : 038.93.56.37 contre paiement d'une somme de Deux Mille Dinars (2000,00 DA). Les soumissionnaires doivent obligatoirement joindre à leur dossier de soumission les pièces réglementaires exigées dans le cahier des charges. Les offres doivent être déposées, sous triple enveloppes, au secrétariat de la Commission des Marchés d'ALTRO.

La Première enveloppe : portant la mention extérieure « dossier de candidature », avec Nom et adresse du soumissionnaire + Appel d'Offre Ouvert national avec exigences mini-

males n°04/DER/2018 "Réalisation de VRD du lotissement BOURICHE Ahmed Partie 07 hectares HAMADI Krouma - SKIKDA lot n°01 : bordures et trottoirs Lot n°02 : Assainissement (Eaux Pluviales + Eaux Usées), et doit contenir les pièces énumérés dans le dossier de candidature.

La Deuxième enveloppe : portant la mention extérieure "Offre technique" avec Nom et adresse du soumissionnaire + Avis Appel d'Offre Ouvert national avec exigences minimales n°04 /DER/2018 "Réalisation de VRD du lotissement BOURICHE Ahmed. Partie 07 Hectares HAMADI Krouma - SKIKDA Lot n°01 : bordures et trottoirs Lot n°02 : Assainissement (Eaux Pluviales + Eaux Usées) et doit contenir les pièces énumérées dans l'Offre technique.

La Troisième enveloppe : portant la mention extérieure "Offre financière" avec Nom et adresse du soumissionnaire + Avis Appel d'Offre Ouvert national avec exigences minimales n°04 /DER/2018 "Réalisation de VRD du lotissement BOURICHE Ahmed. Partie 07 Hectares HAMADI Krouma - SKIKDA Lot n°01 : bordures et trottoirs Lot n°02 : Assainissement (Eaux Pluviales + Eaux Usées), et doit contenir les pièces énumérées dans l'Offre financière.

Enfin, l'enveloppe extérieure : Cachetée et comprenant les Trois

enveloppes précédentes, portera exclusivement les mentions suivantes :

Société Algérienne des Travaux Routiers ALTRO - SPA - Siège social Zone d'activité Hamadi Krouma BP 189 Skikda - Secrétariat de la Commission de Marchés
Appel d'Offre Ouvert national avec exigence minimales n°04/DER/2018
"Sous-traitance des travaux de génie civile"

Au projet : "Réalisation de VRD du lotissement BOURICHE Ahmed. Partie 07 Hectares HAMADI Krouma - SKIKDA

Lot n°01 : bordures et trottoirs
Lot n°02 : Assainissement (Eaux Pluviales + Eaux Usées)
A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLS ET D'EVALUATION DES OFFRES

La durée de préparation des offres est de **15 jours** à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

La date limite de dépôt des offres est fixée le dernier jour de la durée de préparation des offres à 14 heures.

La date d'ouverture des plis est fixée le dernier jour de la durée de préparation des offres à 14 heures.

Les offres resteront valides pendant une durée de quatre vingt dix jours (90) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

VERTS D'EUROPE

Bentaleb buteur, Mahrez ménagé, Feghouli et Attal rejouent

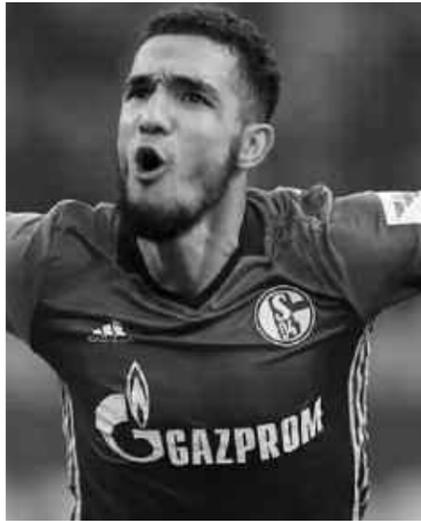
Le week-end européen des internationaux algériens a été marqué par le deuxième but de la saison signé en Bundesliga par le milieu défensif de Schalke 04 Nabil Bentaleb, alors que l'ailier de Manchester City (Angleterre), Riyad Mahrez, a été ménagé à une semaine du derby attendu face à Manchester United.

De retour en force avec son club de la Ruhr depuis quelques semaines, Bentaleb a contribué à la victoire des siens à domicile face à Hanovre (3-1) dans le cadre de la 10e journée du championnat d'Allemagne. Le natif de Lille (France) a marqué son but sur penalty (57') avant de sortir sur blessure (72'). Il s'agit du deuxième but en Bundesliga pour Bentaleb, et le quatrième, toutes compétitions confondues.

L'autre joueur algérien évoluant en Allemagne, l'attaquant de Hoffenheim Ishak Belfodil est resté muet lors de la large victoire décrochée sur le terrain de Bayer Leverkusen (4-1), une semaine après son doublé inscrit face à Stuttgart (4-0). L'ancien buteur du Standard de Liège (Belgique) a fait son apparition en seconde période (64').

En Premier League anglaise (11e journée), l'ailier droit de Man City Riyad Mahrez a été laissé sur le banc lors de l'écrasante victoire du champion sortant à la maison face à Southampton (6-1). Le numéro 7 de l'équipe nationale retrouve le banc après quatre matchs en tant que titulaire, toutes compétitions confondues. L'entraîneur des Cityzens, Pep Guardiola, a décidé de ménager le joueur algérien en vue du derby mancunien dimanche prochain.

L'ailier de Leicester City Rachid Ghezzal n'entre plus dans les plans de son entraîneur français Claude Puel. L'ancien moné-



gasque n'a pas été convoqué pour le déplacement à Cardiff (victoire 1-0).

Toujours en Angleterre, mais en division 2 (Championship), Nottingham Forest de l'attaquant Hilal Soudani (forfait pour blessure au genou) et du milieu défensif Adlène Guedioura, titulaire, s'est imposé à domicile face à Sheffield United (1-0) pour le compte de la 16e journée.

France : Attal rejoue, Bensebaini suspendu

En Ligue 1 française (12e journée), le latéral droit de l'OGC Nice Youcef Attal a retrouvé la compétition lors de la réception d'Amiens (1-0) en faisant son apparition à la 64e minute. L'ancien joueur du Paradou AC (Ligue 1/Algérie) a dû rater deux matchs de son équipe en raison d'une lésion aux ischios jambiers.

En l'absence du milieu défensif Mehdi Abeid (blessé aux ischios), le Dijon FCO a été humilié à domicile face à Nîmes (0-4). Le Stade Rennais des deux défenseurs Ramy Bensebaini (suspendu pour cumul de cartons) et Mehdi Zeffane (titulaire) est allé s'imposer sur la pelouse de Caen (2-1). En Russie (13e journée), l'attaquant algérien du Spartak Moscou Sofiane

Hanni, convoqué pour le prochain match de l'EN face au Togo le 18 novembre, est entré en cours de jeu (55') lors de la défaite concédée à domicile face à l'Oural (2-1). L'ancien baroudeur d'Anderlecht (Belgique) s'est distingué en délivrant une passe décisive dans l'action de l'unique but du Spartak signé Luiz Adriano (74').

Italie : Empoli de Bennacer humilié à Naples

En Serie A italienne (11e journée), le milieu offensif d'Empoli Smâil Bennacer (titulaire) a été confirmé dans son nouveau rôle de meneur de jeu lors de la lourde défaite concédée à Naples (5-1). L'ancien de la réserve d'Arsenal a pris part à l'intégralité de la rencontre. De l'autre côté, le Napoli s'est présenté sans l'ailier gauche Adam Ounas et le défenseur Faouzi Ghoulam, laissés sur le banc des remplaçants.

La Spal du défenseur Mohamed Farés, forfait pour blessure, n'a pas pesé lourd à Rome face à la Lazio (4-1).

En championnat turc (11e journée), le tenant du titre Galatasaray du milieu offensif Sofiane Feghouli a été tenu en échec à domicile lors du chaud derby stambouliote face à Fenerbahçe (2-2) des deux attaquants Islam Slimani (suspendu pour avoir été expulsé lors du dernier match) et Yassine Benzia, titularisé et remplacé à la 46e minute. Feghouli, remis d'une blessure au dos, a été incorporé à la 86e minute.

En Liga espagnole (11e journée), le Betis Séville du défenseur Aïssa Mandi, titulaire, et du milieu offensif Ryad Boudebouz (non convoqué), a mis fin à une série de trois défaites de suite, avec un nul sur sa pelouse au bout d'un match épique face à Celta Vigo (3-3).

Enfin au Portugal (9e journée), Le FC Porto de Yacine Brahimi, remplacé à la 79e minute, est allé gagner à Marítimo (2-0), alors que Moreirense du défenseur central Rafik Halliche (non convoqué) a décroché une retentissante victoire à Lisbonne face au Benfica (3-1).

BRAS DE FER JSK-LFP

Zetchi dénonce et menace Mellal pour "ses graves propos" et soutient Medouar

Le président de la Faf, Kheireddine Zetchi, a dénoncé, lundi, le président de la JSK Chérif Mellal pour "ses graves propos" et accusations à l'encontre du président de la LFP.

Réagissant aux déclarations de Cherif Mellal mettant en cause la gestion des affaires de la LFP par Medouar suite au

refus de ce dernier de maintenir la date initialement fixée pour la rencontre USMA-JSK, Zetchi a qualifié ces propos et ces accusations d'assez "graves" et rappelé qu'il pourrait être convoqué par la commission de l'éthique de la FAF.

S'agissant du refus de la JSK de jouer demain face à l'USMA, le président de la

Faf, qui s'exprimait sur les ondes de la Radio nationale, a rappelé les mesures disciplinaires prévues dans pareilles circonstances avant d'apporter son soutien au président de la LFP. Il a, à ce propos, souligné que celui-ci a été élu démocratiquement par les présidents des clubs.

ECHECS-CHAMPIONNAT ARABE "JEUNES CATÉGORIES"

L'Algérie sacrée par équipes et en individuels

L'Algérie a remporté le Championnat arabe des échecs "Jeunes catégories", disputé à Hammamet (Tunisie) du 27 octobre au 4 novembre, en enlevant le titre par équipes avec en prime 15 médailles dont six en or en individuels, a-t-on appris dimanche auprès de la Fédération algérienne de la discipline.

Conduite par les entraîneurs nationaux Krim Belkacem, Naser Nassr et Abdelkrim Yahiaoui, les échéphiles algériens se sont illustrés dans l'ensemble des compétitions disputées dans les catégories U-8, U-10,

U-12, U-14, U-16, U-18 et U-20 (garçons et filles), 127 échéphiles de dix pays ont pris part à ce championnat. L'Algérie a pris la première place du podium avec 6 médailles d'or, 6 en argent et 3 en bronze, suivie par les Émirats arabes unis (3 or, 3 argent et 6 bronze) et la Tunisie (3 or, 1 argent et 3 bronze). Les six titres arabes de l'Algérie ont été décrochés par les sœurs Nassr, Lina (U-16) et Ryma (U-10), Feriel Allal (U-14), Chahrazed Djerroud (U-12), Lina Hadjout (U-8) et Lamine Brahami (U-16).

Les médailles d'argent sont l'œuvre de Bassinas Djabri (U-20), Abdeljalil Bidi (U-12), Nafla Nour Ramoul (U-8), Nada Erayhane Mesmoudi (U-10), Rania Nassr (U-14) et Ines Belatar (U-18), alors que les trois breloques en bronze ont été remportées par Fouad Ait Azzouz (U-8), Imene Zerarga (U-8) et Lina Lagab (U-12). Les dix pays ayant participé au championnat sont l'Algérie, les Émirats arabes unis, la Tunisie, l'Irak, la Palestine, le Yémen, la Jordanie, la Libye, le Maroc et le sultanat d'Oman.

JM 2021 À ORAN

Installation de Mohamed El Morro comme DG de la 19e édition

Mohamed El Morro, ex-président de l'ASM Oran (Ligue 2, Algérie), a été installé dimanche à Oran comme directeur général de la 19e édition des Jeux méditerranéens (JM) que va organiser cette ville en 2021.

La cérémonie d'installation a été présidée par le ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Hattab, qui a justifié le choix porté sur El Morro, par la "grande expérience que recèle El Morro dans le domaine sportif et associatif", ajoutant qu'il a "toutes les compétences pour bien accomplir son rôle, lui, qui maîtrise aussi plusieurs langues étrangères.

Le ministre a estimé, en outre, qu'il s'agit "d'une lourde responsabilité, car c'est l'image de marque de l'Algérie qui revient au-devant de la scène sportive régionale et internationale en organisant des manifestations importantes, qui est en jeu".

Au cours de cette cérémonie, qui s'est déroulée au siège du comité nationale d'organisation des JM en présence du wali d'Oran, Mouloud Cherifi et les autorités civiles et sécuritaires, le premier responsable de la tutelle est revenu sur la visite qu'il a effectuée ce matin au niveau de certaines infrastructures sportives en cours de réalisation ou de mise à niveau, concernées par les JM pour exprimer sa satisfaction quant à l'évolution des chantiers en question.

"Cette visite a conforté ma conviction concernant la réussite des JM de 2021 qu'on veut en faire une manifestation historique. Je suis très satisfait par les progrès réalisés notamment au niveau des chantiers du complexe sportif et du village méditerranéen où le retard accusé en la matière a été rattrapé en l'espace de quelques mois", s'est réjoui M. Hatta, qui s'attend à ce que le stade de 40.000 places soit le premier à être livré de l'ensemble des quatre grands stades en cours de réalisation en Algérie.

"Par rapport aux stades de Tizi-Ouzou, Baraki et Douera, celui d'Oran avance très bien et devra être livré en début de l'année prochaine", a indiqué le ministre à la presse, mettant l'accent sur l'importance vitale accordée par le président de la République à la réalisation de nouvelles infrastructures sportives, ainsi qu'à une organisation de premier ordre des JM 2021 à Oran, pour lesquels il a débloqué une enveloppe de l'ordre de 48 milliards DA seulement pour la réalisation du complexe olympique et du village méditerranéen, ainsi que la réhabilitation de pas moins de sept infrastructures sportives à Oran, à savoir, le palais des sports Hammou-Boutellil, le centre équestre d'Essenia, le club de tennis de Haï Essalem, le stade Ahmed-Zabana, la piscine olympique de Medina Jdida et l'Institut national de formation supérieur des cadres de jeunesse et des sports à Aïn el-Turck.

Pour sa part, le directeur général des JM s'est dit "honoré" par la confiance placée en lui par les responsables du football algérien, avouant au passage "la difficulté de la mission" qui l'attend, tout en s'engageant à donner le meilleur de lui-même afin de contribuer à la réussite du rendez-vous sportif de 2021, que l'Algérie abritera pour la deuxième fois de son histoire après avoir accueilli à Alger l'édition de 1975.

M. El Morro a estimé, au passage, que le déroulement dans la capitale de l'Ouest de la manifestation sportive méditerranéenne sera une occasion pour cette ville afin de faire un saut qualitatif en matière d'infrastructures sportives, en bénéficiant de nouvelles installations dans ce registre, tout en réhabilitant d'autres infrastructures déjà existantes.



République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville
Office de Promotion et de Gestion Immobilière de BOUIRA

Numéro d'Identification Fiscale (NIF) : 0993 1001 020 66 46

Avis d'annulation de l'attribution provisoire de marché de travaux

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de BOUIRA informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis de consultation n°015/2018 affiché en date du 27/05/2018, relatif à la réalisation d'un programme de logements publics locatifs, que l'avis d'attribution provisoire publié dans les quotidiens nationaux **Midi Libre** et **وقت الجزائر** en date du 18/07/2018, concernant le projet ci-dessous **est annulé**.

Opération	Entreprise et numéro D'identification (NIF)	Note technique	Lots	Montant de l'offre	Montant de l'offre après vérification	Délai
Projet : 50 / 100 / 530 / 1000 Logements Public Locatifs à SOUK EL KHEMIS	ETB TCE BELLAL Amar Numéro d'Identification Fiscale 197826370067220	26,00 Points	RAR TCE y compris VRD	<ul style="list-style-type: none"> • Montant Total 129 996 322.07 DA • Partie logements 120 845 608.57 DA • Partie VRD 9 150 713.50 DA 	<ul style="list-style-type: none"> • Montant Total 130 049 133.01 DA • Partie logements 120 845 663.51 DA • Partie VRD 9 203 469.50 DA 	24 mois

Midi Libre n° 3534 - Mardi 6 novembre 2018 - Anep 833 281

MIDI

Magazine national d'information



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Boulettes de viande hachée sauce tomate



Ingrédients :

300 g de viande hachée
1 jaune d'œuf
1 gousse d'ail
Purée de tomates (500ml)
4 c. à s. de chapelure
1 oignon
1 pincée de noix de muscade
1 c. à c. d'origan
1 c. à c. de basilic
1 c. à s. de persil haché
20 g de margarine
Huile
Sel, poivre

Préparation :

Dans un plat, mettre la viande, la gousse d'ail écrasée, le jaune d'œuf, la chapelure et la noix de muscade. Saler et poivrer. Mélanger le tout et façonner de petites boulettes. Dans une poêle, faire chauffer un fond d'huile et y faire dorer à feu doux les boulettes (10min.). Réserver les boulettes sur du papier absorbant. Hacher finement l'oignon. Mettre à fondre, à feu doux, la margarine dans une casserole et y faire revenir l'oignon 2 min. Ajouter la purée de tomates, le basilic et l'origan. Saler et poivrer. Ajouter les boulettes. Couvrir et cuire à feu doux 30 min. en remuant de temps en temps. En fin de cuisson, saupoudrer de persil haché.

Pudding de potiron



Ingrédients :

300 g de chair de potiron coupée en petits dés
1 demi-litre de lait + 3 c. à s.
80 g de sucre fin
1 paquet de vanille
3 c. à s. de farine de maïs
3 œufs
60 g de sucre glace
1 pincée de sel
150 g de raisins secs

Préparation :

Porter le lait à ébullition, ajouter la vanille. Retirer du feu et laisser refroidir. Verser les cubes de potiron dans une casserole. Saupoudrer de sucre fin. Arroser d'un grand verre d'eau. Remuer et porter à ébullition. Couvrir et laisser mijoter 20 min, égoutter. Presser de manière à extraire un maximum de liquide et mixer. Séparer les blancs des jaunes d'œufs. Battre en neige les blancs additionnés d'une pincée de sel. Préchauffer le four à 160°. Ajouter la purée de portion dans la casserole et mélanger. Porter à ébullition. Délayer la farine de maïs dans les 3 c. à s. de lait froid et la verser dans la casserole. Laisser bouillir 2 min. sans cesser de remuer. Hors du feu, ajouter en fouettant les 3 jaunes d'œufs et les raisins égouttés. Terminer en incorporant, petit à petit, les blancs d'œufs et le sucre glace. Verser le pudding dans un plat beurré allant au four. Enfourner et cuire une petite heure.

MÉDECINE TRADITIONNELLE

Les bienfaits du gingembre

Le gingembre est connu dans la médecine traditionnelle pour soulager les maux d'estomac, les rhumatismes inflammatoires et divers autres maux.

Découvrez les secrets de cette épice aussi délicieuse que curative.

Plante utilisée depuis des millénaires...

La racine de gingembre est utilisée depuis des millénaires en médecine traditionnelle chinoise pour stimuler la digestion. Cependant, dans la mesure où l'effet de la consommation de gingembre frais sur le processus de digestion n'a pas fait l'objet d'études cliniques bien contrôlées, davantage de recherches pourraient éventuellement mener à des conclusions plus précises sur le sujet.

Allié d'une bonne digestion

Une synthèse d'études pratiquées sur les animaux rendue publique démontre que le gingembre pourrait stimuler la sécrétion de bile et l'activité de différents enzymes digestifs, ce qui entraîne une digestion plus rapide des aliments. La quantité de gingembre utilisée dans ces études sont élevées et même supérieures à ce que pourraient consommer des populations reconnues comme

étant de grandes consommatrices d'épices, comme l'Inde.

Pour combattre les nausées

En 1999, l'Organisation mondiale de la santé a reconnu l'utilité du rhizome de gingembre pour lutter contre les nausées et les vomissements de la grossesse. Les substances contenues dans le gingembre joueraient un rôle dans l'effet antiémétique, en agissant entre autres sur la réduction des mouvements de l'estomac.

Un puissant anti-inflammatoire

La médecine ayurvédique indienne utilise le gingembre pour soulager les douleurs liées à l'arthrite et aux autres rhumatismes inflammatoires.

Consommation :

Il est conseillé de consommer du gingembre en poudre puisque 1g de gingembre séché équivaut à 10g de gingembre frais.



MAISON CONFORTABLE

Déco en noir et blanc



Vous adorez le noir et blanc, mais vous ne savez pas comment l'utiliser ? Suivez les conseils pour faire entrer ces couleurs, synonymes de

pureté et d'élégance, dans votre intérieur.

Donner des nuances :

Il est important d'abord de ne pas se limiter au noir et blanc, pour éviter de tomber dans le baroque. Il faut nuancer, par exemple avec des gris : gris anthracite ou du gris perle. Pour dynamiser ce noir et blanc, vous pouvez aussi réaliser une "base" en noir et blanc et y ajouter une couleur franche, choisie selon vos goûts. Cela peut être du rouge, du

fuchsia, du turquoise ou de l'argent. Très tendance aussi cet hiver, cette dernière teinte apporte une touche de brillance intéressante. **Autre conseil:** Évitez le

graphisme à outrance. Vous aimez les papiers peints graphiques ? Choisissez-en un et tapissez un mur (et un seul) ou, mieux, ne mettez qu'un seul lé. Ajoutez une peinture dans des tons gris par exemple, et le tour est joué. Le graphisme, oui, mais en petites touches.

Mettre en valeur sa déco en noir et blanc ?

Pensez par exemple aux coussins. Ajoutez une touche de nature avec une belle orchidée blanche placée dans un vase noir. Choisissez la bonne lumière, évitez les halogènes, beaucoup trop forts, et qui vont accentuer la bichromie de votre déco. Optez pour des sources lumineuses à différentes hauteurs et à variateur. Enfin, lors du choix de vos ampoules, évitez celles qui diffusent une lumière trop blanche.

Astuces. Astuces. Astuces. Astuces. Astuces.

Récupérer les outils rouillés



Retirez la rouille à l'aide d'une brosse métallique. Frottez avec du papier verre. Passez sur l'outil rouillé de l'huile alimentaire.

Changer le manche d'un outil



Faites brûler le manche qui reste dans la partie en fer de l'outil. Faites gonfler le nouveau manche immergé dans l'eau pendant toute une nuit. Emboîtez le manche gonflé d'eau dans l'outil.

Nettoyer brosses et peignes



Après avoir débarrassé vos peignes et brosses des cheveux qui s'y sont incrustés, plongez-les dans de l'eau chaude savonneuse quelques minutes. Rincez-les en ajoutant à l'eau de rinçage un verre à moutarde de vinaigre blanc.

Contre l'oxydation de l'acier



Frottez l'objet avec du papier verre pour métal. Faites un mélange mi pétrole, mi vaseline, étalez-le sur l'acier à l'aide d'un chiffon doux.

Un trou noir supermassif confirme la relativité générale d'Einstein

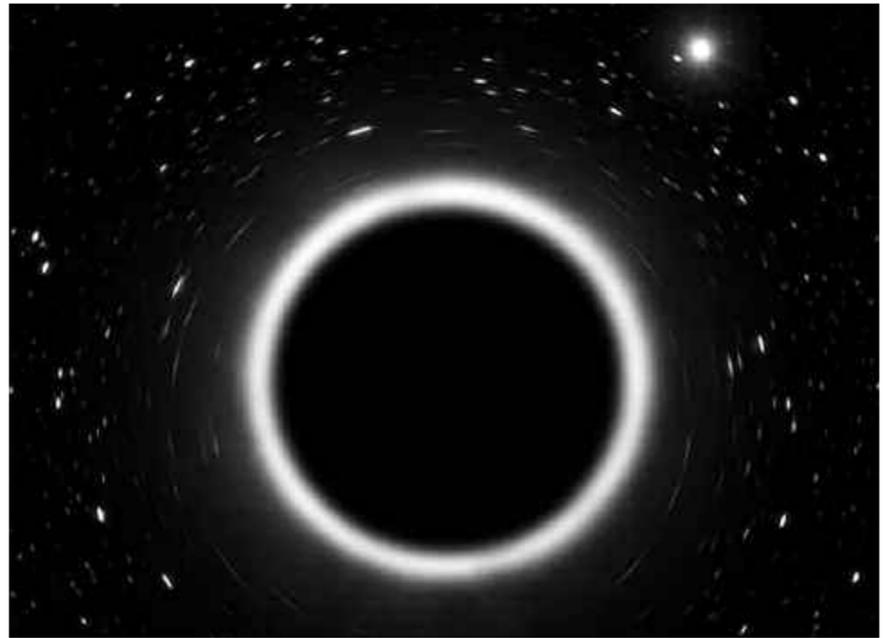
La théorie d'Einstein de la relativité générale est plus que centenaire. Pour le moment, elle résiste à tous les tests expérimentaux, aussi bien ceux faits dans le Système solaire de nos jours qu'en observant des astres lointains et dans des temps anciens.

Comme prévu, au mois de mai 2018, l'une des étoiles les plus fameuses en orbite autour du trou noir central de la Voie lactée s'est retrouvée à passer au périastre, c'est-à-dire au point le plus proche de Sgr A* sur cette orbite. Baptisée S2, elle s'est approchée à seulement 16 heures-lumière environ (soit 120 fois la distance Terre-Soleil ou encore quatre fois la distance Soleil-Neptune) du trou noir supermassif de quatre millions de masses solaires, que l'on pense être vers le centre de notre Galaxie. Cela correspond aussi à une distance équivalente à presque 1.500 rayons de Schwarzschild de ce trou noir. S2 se retrouve à ce périastre tous les 16 ans environ et, à ce moment-là, elle parcourt une portion de son orbite elliptique à presque 2,7 % de la vitesse de la lumière, soit 8.000 km/s. Les astrophysiciens relativistes attendaient impatiemment cet événement. On pouvait espérer

voir des effets du champ de gravitation du trou noir Sagittarius A* - qui ne soient pas décrits par la théorie de Newton de la gravitation, et peut-être même aussi pas complètement par la théorie d'Einstein - ouvrant une fenêtre sur une nouvelle physique.

La première mesure de l'effet de décalage spectral d'un trou noir

L'occasion ne pouvait pas être manquée de sonder également le champ de gravitation d'un trou noir dans un régime, où il est intense. C'est pourquoi de nombreux chercheurs et ingénieurs l'avaient saisie dans le cadre du consortium Gravity dirigé par l'Institut allemand Max Planck pour la physique extraterrestre (MPE) et impliquant le CNRS, l'Observatoire de Paris - PSL, l'université Grenoble-Alpes et plusieurs autres universités françaises (ainsi que l'université de Cologne et le Centre portugais d'astrophysique et de la gravitation). Il s'agissait de pouvoir combiner, par une méthode d'interférométrie, des observations dans l'infrarouge faites par plusieurs des télescopes du Very Large Telescope (VLT) de l'ESO pour faire l'équivalent d'un télescope de plus de 100 mètres de diamètre, tout en analysant la lumière à l'aide de trois instruments, Naco, Sinfoni et Gravity. Le challenge était de pouvoir observer et mesurer les mouvements heure par heure de S2, avec une précision de 50 microsecondes d'an-



gle, ce qui revient à observer depuis la Terre une balle de tennis posée sur la Lune. L'ESO a finalement annoncé - via une conférence de presse qu'accompagne la mise en ligne sur arXiv d'un article expliquant les résultats scientifiques - qu'un point d'orgue de 26 années d'observation des étoiles autour de Sgr A* avec ses télescopes avait été atteint. En effet, la théorie de la relativité générale implique que le champ de gravitation d'un astre produit un décalage vers le rouge de lumière qu'il peut

émettre, d'autant plus important que celui-ci est massif ou dense, et ce, selon une loi précise. C'est bel et bien ce qui a été observé avec S2, et tout comme ce fut le cas il y a bientôt un siècle avec la déviation des rayons lumineux d'étoiles par le Soleil (observée et mesurée lors de la fameuse éclipse de 1919), les effets mesurés ne peuvent pas s'expliquer avec la théorie de Newton de la gravitation. Mais ils sont au contraire en plein accord, à la précision des mesures atteintes, avec la théorie d'Einstein.

Plus de 60 % des animaux sauvages disparus depuis 1970



De 1970 à 2014, le rapport basé sur le suivi de plus de 16.700 populations (4.000 espèces) conclut que le nombre de vertébrés sauvages - des mammifères, poissons, oiseaux, reptiles et amphibiens - s'est effondré de 60 % alors que le précédent rapport évoquait un recul de 52 %. Le déclin des animaux d'eau douce atteint même 83 %, sous le coup de la surexploitation, parfois involontaire comme pour les dauphins de rivière, du fait de prises accidentelles en filets, et de la perte des habitats. Globalement la dégradation des habitats représente la menace la plus signalée. Et le déclin de la faune concerne tout le globe, avec toutefois des régions particulièrement affectées, comme les Tropiques. L'index d'extinction montre une très forte accélération pour cinq grands groupes : les oiseaux, les mammifères, les amphibiens, les coraux et les cycadales, une famille de plantes anciennes. De manière générale, le taux d'extinction des espèces est de 100 à 1.000 fois supérieur à ce qu'il était il y a seulement quelques siècles, avant que les

activités humaines commencent à altérer la biologie et la chimie terrestres. Ce qui, pour les scientifiques, signifie qu'une extinction de masse est en cours, la 6e seulement en 500 millions d'années.

Des limites ont été atteintes

La zone Caraïbe/Amérique du Sud affiche un bilan effrayant et le tapir des Andes en est un symbole : le nombre de vertébrés sauvages s'est effondré de - 89 % en 44 ans. Amérique du Nord et Groenland s'en sortent un peu mieux, avec une faune à - 23 %. La vaste zone Europe, Afrique du Nord et Moyen-Orient est à - 31 %. En 2009, les scientifiques ont mesuré l'impact des besoins croissants de l'humanité sur les « systèmes terrestres ». Ces derniers ont un seuil critique au-delà duquel le monde entre en territoire périlleux. Pour le climat, ce seuil est + 1,5 °C de réchauffement (par rapport au niveau préindustriel), ont souligné les experts climat de l'Onu en octobre.

L'encyclopédie DES INVENTIONS

Oasis (régulateur de température en voiture)

Inventeur : Bishop Curry Date : 2017 Lieu : états-Unis

Tous les étés, c'est la même tragédie qui se répète. Un enfant est oublié dans une voiture où la chaleur fait rapidement monter la température, causant une grave déshydratation voire la mort. Bishop Curry, âgé de 10 ans, a créé un dispositif qui installé dans une voiture, il est capable de détecter la présence d'un enfant et de souffler de l'air froid si la température monte trop dans l'habitacle



MINUTE PAR MINUTE



21h00



Une 1^{re} attaque a lieu à 21h20 aux abords du Stade de France, à Saint-Denis, où se joue un match amical de football entre la France et l'Allemagne, auquel assiste le Président Hollande. A partir de 21h25, dans plusieurs rues de Paris, des individus mitraillent des terrasses de café et de restaurant. Au Bataclan 1,500 personnes assistent au concert du groupe Eagles of Death Metal. Soudain, des terroristes ouvrent le feu sur le public.

XMEN :
LE COMMENCEMENT

21h00



En 1944, sous le coup de la colère, le jeune Erik développe des pouvoirs extraordinaires. Aux Etats-Unis, Charles Xavier, télépathe, rencontre Raven, capable de changer d'apparence. Des années plus tard, Erik est à la recherche du nazi qui a tué sa mère, alors que Charles est devenu chercheur en génétique. Charles est bientôt contacté par un agent de la CIA qui enquête sur Sebastian Shaw, un homme doté de pouvoirs très étranges.

VICTOR HUGO
ENNEMI D'ÉTAT

21h00



Victor Hugo réalise qu'il a été manipulé par Louis-Napoléon Bonaparte afin de mieux servir ses ambitions impérialistes. Il rejoint alors la gauche afin d'être en accord avec ses idéaux et pour répondre aux attentes du peuple. Sa vie privée est également un champ de bataille. Ses fils et sa fille, Adèle, étouffent en sa présence. Et il ne parvient plus à contenir sa jeune maîtresse, Léonie, qui révèle son existence à Juliette. Celle-ci est anéantie par la nouvelle. Au même moment, le pouvoir fait incarcérer le fils aîné du romancier, Charles, journaliste à « L'Événement »...

INDEPENDENCE DAY



21h00



Par un après-midi d'été, aux Etats-Unis, les radars du Pentagone détectent la présence d'un vaisseau spatial en route pour la Terre. Peu après, David Levinson, informaticien, intercepte un ordre d'attaque émis par les extraterrestres. Grâce à son ex-épouse Constance, conseillère à la Maison Blanche, il parvient à prévenir le président Thomas J. Whitmore du danger qui menace. Ce dernier charge le capitaine Steven Hiller de mener l'assaut.



LA SÉLECTION DU MIDI LIBRE

MISSION VÉRITÉ :
LE NEW YORK TIMES
ET DONALD TRUMP...

21h00



La réalisatrice a pu filmer les coulisses de la rédaction du prestigieux quotidien « The New York Times » durant la première année de présidence du républicain Donald Trump. Ce premier volet revient sur les trois premiers mois, marqués par sa prise de pouvoir le 20 janvier 2017 puis par une révélation fracassante quelques jours plus tard : l'interception par le FBI et la CIA de conversations ayant eu lieu pendant la campagne présidentielle entre Michael T. Flynn, l'ex-conseiller à la Sécurité nationale de Trump, et l'ambassadeur russe.

SUITE PARENTALE



21h00



Dans ce nouveau magazine, Agathe Lecaron et Benjamin Muller s'intéressent à l'éducation des garçons et filles, à partir de 6 ans. A l'occasion de la Journée nationale de lutte contre le harcèlement scolaire, ils questionnent des spécialistes, parents et des jeunes. Près de 700.000 enfants souffrent au quotidien de moqueries, mises à l'écart ou de brimades, à l'école ou sur les réseaux sociaux. Repli sur soi, échec scolaire, enfermement, suicide... les conséquences sont dévastatrices.

LA FRANCE A UN
INCROYABLE TALENT

21h00



De nouveaux artistes se présentent devant les jurés, Hélène Ségara, Marianne James, Eric Antoino et Sugar Sammy. Jean-Baptiste Guégan, qui a la même voix que Johnny Hallyday, monte sur la scène. De son côté, le Japonais Kazuhisa Uekusa effectue des performances loufoques. Quant au jongleur David Burlet, il fait tourner huit assiettes simultanément. Sans oublier Emma, une ado épileptique qui montre son chien secouriste, et Coralie Corazon, la première Française à avaler... des sabres !

GOOD DOCTOR



21h00



Andrews, devenu le nouveau président de l'hôpital, fait part à Shaun de ses doutes quant à ses capacités à communiquer, même s'il a prouvé être un excellent chirurgien. Il reçoit tour à tour les autres membres de l'équipe, chacun prenant soin de ne pas révéler à ses collègues les reproches qui lui ont été formulés. Seul Jared, qui s'appête à partir travailler à Denver, a refusé de passer l'évaluation. De son côté, Glassman a rendez-vous avec son oncologue.



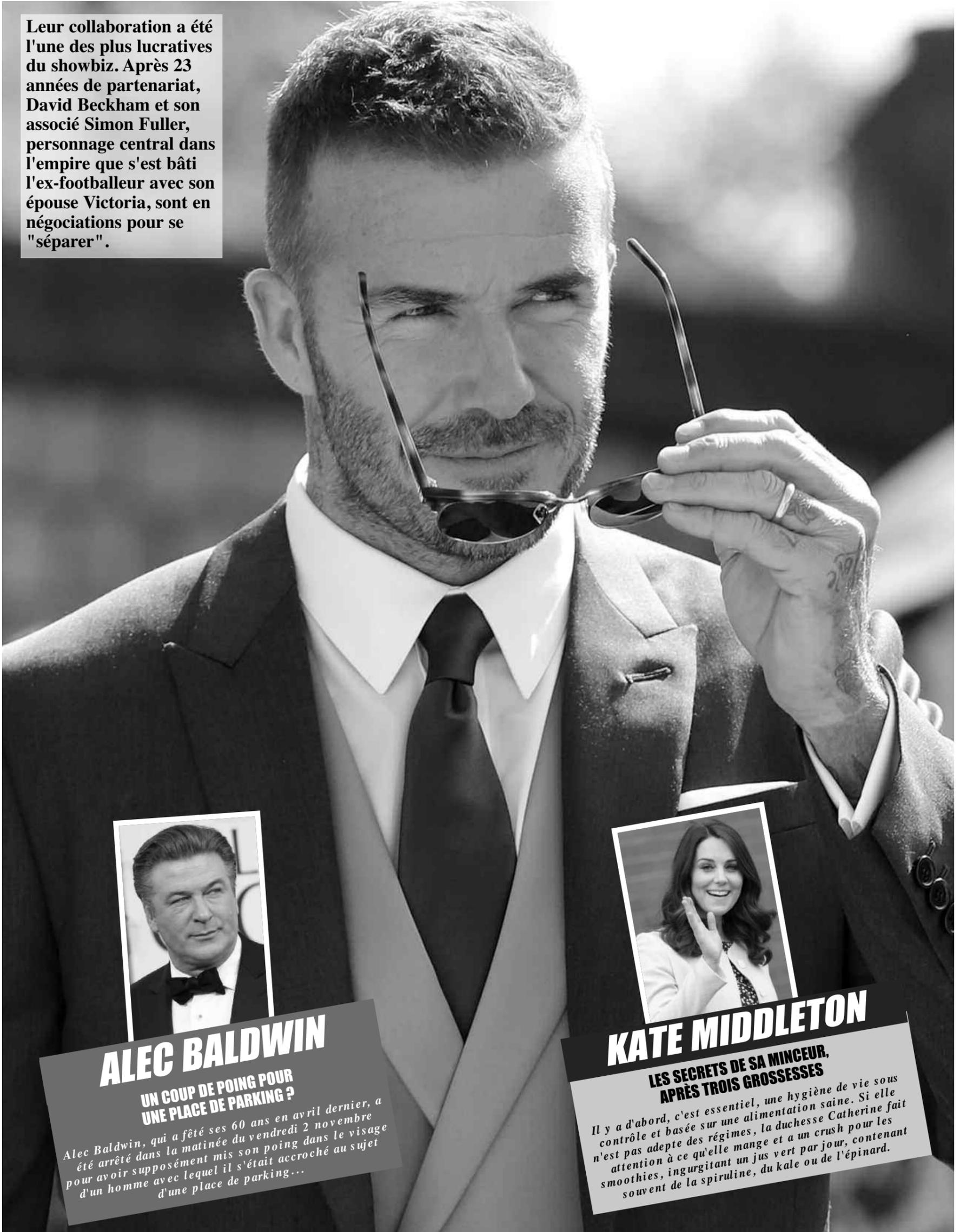
Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.comRédactrice en chef : Kahina
Hammoudi
e-mail : redaction@lemidi-dz.comStandard :
021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à
l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi -
Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 021.93.69.29Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 02100071130000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulaha
Rostomia Clairval Alger.La reproduction de tout article
est interdite sans l'accord de
la rédaction. Les manuscrits,
photographies ou tout autre
document et illustration,
adressés ou remis à la
rédaction ne seront pas
rendus et ne feront l'objet
d'aucune réclamation.

DAVID BECKHAM

UNE RUPTURE AMÈRE, APRÈS 23 ANNÉES D'ENTENTE...

Leur collaboration a été l'une des plus lucratives du showbiz. Après 23 années de partenariat, David Beckham et son associé Simon Fuller, personnage central dans l'empire que s'est bâti l'ex-footballeur avec son épouse Victoria, sont en négociations pour se "séparer".



ALEC BALDWIN

UN COUP DE POING POUR UNE PLACE DE PARKING ?

Alec Baldwin, qui a fêté ses 60 ans en avril dernier, a été arrêté dans la matinée du vendredi 2 novembre pour avoir supposément mis son poing dans le visage d'un homme avec lequel il s'était accroché au sujet d'une place de parking...

KATE MIDDLETON

LES SECRETS DE SA MINCEUR, APRÈS TROIS GROSSESSES

Il y a d'abord, c'est essentiel, une hygiène de vie sous contrôle et basée sur une alimentation saine. Si elle n'est pas adepte des régimes, la duchesse Catherine fait attention à ce qu'elle mange et a un crush pour les smoothies, ingurgitant un jus vert par jour, contenant souvent de la spiruline, du kale ou de l'épinard.

Fadjr	05h48
Dohr	12h31
Asr	15h24
Maghreb	17h46
Icha	19h09

DÉCLARATIONS DU PRÉSIDENT DE LA JSK

KHEIREDDINE ZETCHI SOUS LE CHOC !

"Je suis choqué et surpris par les récentes déclarations du président de la JS Kabylie, Chérif Mellal", a affirmé le président de la Fédération algérienne de football (Faf), Kheireddine Zetchi, qui était hier matin l'invité de la rédaction de la Chaîne 3 de la Radio algérienne. "M. Mellal a qualifié les présidents de clubs de mafia et cela est très grave", dira le patron de la Faf, en précisant que "le président de la JSK est responsable de ses propos et qu'il devra en assumer les conséquences". Cependant M. Zetchi, a ajouté qu'il faut d'abord connaître les raisons qui ont poussé le boss des Jaunes et Verts à tenir ces propos. "On voudrait bien connaître les raisons qui l'ont poussé à faire ce genre de déclarations". a-t-il dit dans le même contexte. Appelant toutes les parties à la raison, le patron de la FAF, dira que "les présidents de club doivent absolument éviter les déclarations incendiaires", qui sont parfois faites "pour des raisons très minimes". L'invité de la rédaction précisera, que les commissions de discipline de la Ligue professionnelle et celle de l'éthique au niveau de la Faf vont "très certainement convoquer le président de la JSK", qui s'expliquera sur ce qu'il a déclaré.

"Menacer de ne pas jouer est quelque chose qui peut être sanctionnée"

Concernant les menaces de la direction de la JSK de boycotter le match, de ce mardi, contre l'USM Alger, pour le compte de la mise à jour de la 13^e journée de la Ligue une, le président de la Faf indique que "menacer de ne pas jouer est quelque chose qui peut être sanctionnée sur le plan disciplinaire". "Il y a une Ligue de football professionnelle (LFP) qui est présidée par M. Medouar Abdelkrim et un bureau de la LFP qui est chargé de l'organisation et de la programmation des rencontres des deux championnats professionnels", explique le président de la Faf, précisant que "les équipes sont tenues de respecter les calendriers qui sont tracés".

Équipe nationale : "Il fallait du temps pour remettre les choses sur rail"

A une question concernant les changements d'entraîneur à la tête de la sélection nationale, M. Zetchi relève en réponse le manque de résultats positifs, puisque selon lui, la vie d'un technicien est liée à ses performances. "C'est des choses qui se



passent partout dans le monde", a-t-il ajouté. Quand on lui fait remarquer, que malgré les changements à la tête de la barre technique des Verts, les résultats ne suivent pas encore, il explique : "nous avons hérité d'une équipe nationale qui a été dans une situation très difficile. Il nous faut, donc, du temps pour remettre les choses sur rail". Il précise qu'aujourd'hui, son instance a trouvé la personne idoine, à savoir Djamel Belmadi, qui "nous semble être le profil le plus adéquat pour mener cette sélection et surtout pour reconstruire une équipe nationale qui va reprendre le che-

min des victoires". Pour rappel, trois entraîneurs nationaux, en l'occurrence, Alcaraz, Madjer et Belmadi, ont été engagés pour diriger les Verts depuis l'arrivée de Zetchi il y a un peu plus d'un an et demi, sans oublier les quatre entraîneurs des sélections jeunes limogés et les trois DTN consommés. Interrogé sur l'objectif assigné à Belmadi, le patron de la Faf a réaffirmé qu'il avait pour mission "de composer le ticket qualificatif pour la Coupe d'Afrique des nations 2019" et d'"aller le plus loin possible dans ce rendez-vous continentale".

BOUIRA

UNE MÈRE TENTE D'ÉGORGER SA FILLE HANDICAPÉE !

Une histoire difficilement croyable ! Et pourtant, elle est arrivée hier à Bouira dans un village Ouled-Salah. Une mère de 40 ans a tenté de tuer sa fille handicapée de 17 ans. La mère a tenté d'égorger sa fille qui a pu heureusement échapper à une mort certaine, indique une source locale. Les membres de la famille sont intervenus à temps pour l'emmener en urgence à l'hôpital de Sour El-Ghozlane où elle a été miraculeusement sauvée par un médecin chirurgien,



explique-t-on. A son arrivée à l'hôpital de Sour El-Ghozlane, la jeune fille a subi de sitôt une chirurgie, selon le témoignage du médecin chirurgien. "On a accueilli aujourd'hui une jeune malade victime d'une plaie cervicale... On a envoyé la malade au service ORL pour une meilleure prise en charge par les médecins spécialistes", indique le même chirurgien. La malade se trouve dans un état stable.

TUNISIE

DEUX ALGÉRIENS ARRÊTÉS EN POSSESSION DE PSYCHOTROPES

Deux ressortissants algériens ont été arrêtés en Tunisie en possession de pas moins de 10.000 comprimés psychotropes. Les deux individus ont été appréhendés par la Garde nationale tunisienne (équivalent de la Gendarmerie nationale en Algérie). Selon la

presse tunisienne, c'est au niveau du poste frontalier de Babboch, près d'Aïn-Drahem, que les deux suspects ont été interceptés alors qu'ils étaient à bord d'un véhicule. Après leur audition par les sécuritaires tunisiens, les deux ressortissants algériens sont passés aux

aveux. Ils ont notamment indiqué avoir eu les comprimés auprès d'un Algérien établi à Tunis. Situé à Bardo dans le cœur de la capitale tunisienne, le domicile de ce dernier a fait l'objet d'une perquisition. L'on ignore par contre s'il a été

arrêté ou non, étant donné que la presse tunisienne n'a pas fourni davantage d'informations à ce sujet. Quant aux deux mis en cause, ils ont été inculpés pour détention de produits stupéfiants appartenant au tableau des médicaments - A -.

EFFONDREMENT DU BALCON D'UN HÔTEL EN RUINE

PANIQUE À EL-HARRACH !

Un miracle que personne n'ait été tué hier. Le balcon d'un ancien hôtel, à l'abandon depuis plusieurs années et tombant en ruine dans le centre d'El-Harrach, aura finalement fait plus de peur que de mal. Situé en bord de la principale route de cette commune de l'est d'Alger, - la rue d'Alger -, cet hôtel datant de l'ère coloniale continue à faire trembler les passants. Tant les chutes de pierres de cet édifice sont monnaie courante. La situation de cet établissement squatté depuis plusieurs années demeure problématique. Et son état de dégradation ne présage rien de bon, selon les habitants de ce quartier.

CAMEROUN PLUS DE 70 ÉLÈVES ENLEVÉS

Au moins 82 personnes, dont 79 élèves, ont été enlevées hier, 5 novembre 2018, dans la région du nord-ouest du Cameroun, là où un conflit armé entre des séparatistes réclamant l'indépendance des zones anglophones du pays et les forces de sécurité camerounaises, a indiqué à l'AFP une source gouvernementale. Le principal de la Presbyterian Secondary School de Bamenda (capitale régionale du Nord-Ouest), un enseignant et un chauffeur ont aussi été enlevés par des hommes armés non identifiés, indique-t-on de même source. L'enlèvement des élèves a été confirmé à l'AFP par une source proche de l'établissement.

GUERRE DE LIBÉRATION

GAÏD SALAH PRÉSIDE UN COLLOQUE HISTORIQUE

Le général de corps d'Armée Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, préside le colloque historique intitulé « Le 1er Novembre dans l'Histoire Militaire... Valorisation des Expériences », a indiqué hier, un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). Le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, présidera, aujourd'hui, un colloque historique au niveau du Cercle national de l'Armée à Béni-Messous. Ce colloque animé par des professeurs et des moudjahidine, a pour objectif de mettre en exergue les points forts dans les grandes étapes historiques de la glorieuse guerre de Libération et de valoriser son expérience pionnière.